Niveau(x) d'enseignement: 2 Numéro EDUQ : 8670037
Centre d'intérêt: 450

La Participation des parents au préscolaire. -- [Québec] : Direction générale du développement pédagogique, Service du primaire, 1982.
134 p. ; 28 cm. -- (Guide pédagogique / Direction générale du développement pédagogique du Québec. Préscolaire)

Code: 16-1085. Bibliogr.: p. 127.

ISBN 2-550-05059-2

Vedette(s)-secondaire(s): Québec (Province) Direction générale du développement pédagogique. Service du primaire

---

Descripteur(s): Relations parents-école * Participation des parents * Comité de parents-maîtres * Rôle des parents * Rôle de l'enseignant * Rôle de la commission scolaire * Maternelle * Guide * Préscolaire (Ordre d'enseignement)

Le guide présente deux volets de la participation: le premier concerne les activités que les parents peuvent réaliser en classe (observation, aide, prise en charge d'activités); le second concerne le rôle d'éducateur que le parent vit quotidiennement auprès de l'enfant et le soutien que l'éducatrice peut lui apporter. Le premier chapitre présente la participation des parents dans une classe de maternelle et le deuxième la participation des parents et leur rôle d'éducateur. Le troisième indique comment une éducatrice peut développer, à l'intérieur de sa tâche, les deux volets de la participation.

Type de document: d

EDUQ 8670037

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction générale
du développement pédagogique

16 — 1085

GUIDE PÉDAGOGIQUE

· Préscolaire

LA PARTICIPATION DES PARENTS AU PRÉSCOLAIRE

Direction des programmes
Service du primaire

Septembre 1982

EDUQ 8670037

LA PARTICIPATION DES PARENTS AU PRÉSCOLAIRE

Approuvé par les Comités protestant et catholique
du Conseil supérieur de l'éducation
les 18 décembre 1981 et 21, 22 janvier 1982.

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1982

ISBN 2 — 550 — 05059 — 2

Dépôt légal — troisième trimestre 1982
Bibliothèque nationale du Québec.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Introduction 1

CHAPITRE I
La participation des parents à la maternelle classe 5

1.1 La clientèle participante 9

1.2 Les types d'activités 11

- **Familiarisation** 14
- **Information** 23
- **Implication** 47
- **Prise en charge** 51

1.3 Conclusion 59

CHAPITRE II
La participation des parents et leur compétence d'éducateurs 61

2.1 L'organisation des groupes de rencontre 65

2.2 La planification des rencontres 67

2.3 La structure des rencontres 69

2.4 Le contenu des rencontres 71

2.5 Le rôle de l'éducatrice 75

CHAPITRE III
Opérationalisation des deux volets de la participation 77

3.1 Un cycle de participation 81

3.2 Un emploi de temps qui permet d'intégrer les activités avec les parents aux autres tâches de l'éducatrice 85

3.3 La tâche de l'éducatrice 87

3.4 L'identification des besoins 89

3.5 Un préalable à la mise en marche d'un cycle d'activités 93

3.6 Un calendrier annuel 95

CHAPITRE IV
La formation des éducatrices 97

Conclusion 101

Annexe I 105

- **L'analyse terrain** 107
- **Exemples de lettres** 115

Annexe II 119

Références utiles 125

Ressources 129

liste des tableaux:

TABLEAU I : La participation des parents. Premier volet 9

TABLEAU II : L'identification des besoins dans le premier volet de la participation des parents ... 12

TABLEAU III: Cycle des activités de participation des parents dans une maternelle 82

TABLEAU IV: Processus d'identification des besoins 90

INTRODUCTION OU PRÉSENTATION DU GUIDE

L'objectif global du nouveau Programme d'éducation préscolaire,

«contribuer au développement harmonieux
de l'enfant, c'est-à-dire permettre
à l'enfant de niveau préscolaire
de poursuivre son cheminement personnel,
d'enrichir sa capacité d'entrer en
relation avec les autres et celle
d'interagir avec son environnement»
(Pp 10)

rejoint tant les parents que l'éducatrice, car la poursuite d'un tel objectif implique non seulement la reconnaissance que l'école est un milieu privilégié où l'enfant peut se développer, mais aussi que ce développement se réalise parallèlement dans d'autres milieux, particulièrement dans le milieu familial.

L'interaction entre ces deux milieux d'influence, l'école et la famille, devient alors une nécessité pour l'efficacité de toute intervention éducative auprès des jeunes enfants.

Le Plan d'Action du Ministère (Livre Orange) décrit l'école comme un complément de la famille, laquelle demeure le premier lieu de l'éducation (2.2.7). Le rôle du parent y est aussi précisé, tant au niveau consultatif qu'au niveau de l'importance de la participation pour une action concertée entre l'école et la famille.

La participation, mise de l'avant en 1971, est devenue un objectif central depuis la publication du Livre Vert. Afin de répondre à cet objectif, différents comités consultatifs (comités d'école, comité de parents) ou décisionnels (conseil d'orientation, conseil des commissaires) ont été mis sur pied.

Le préscolaire permet la participation des parents par le biais de ces différents comités mais ouvre aussi, avec son nouveau programme, sur une participation plus active des parents aux tâches d'éducation. Les parents apparaissent alors comme des associés possibles dans certaines démarches éducatives scolaires et comme des éducateurs à part entière auprès de leurs enfants.

En favorisant cette participation des parents, l'éducatrice et le parent se donnent mutuellement la possibilité de répondre davantage aux besoins de l'enfant et de renforcir les liens entre l'école et la famille, liens essentiels au développement harmonieux de l'enfant.

«Le succès de l'éducation préscolaire repose,
pour une bonne part, sur une collaboration
entre les parents et l'école, car ce sont
toutes les activités qui influencent son
développement. En favorisant une
participation active des parents
à l'école, on pourra les associer à
certaines démarches pédagogiques et
les aider ainsi dans leur tâche d'éducation.» (1)

(1) Plan d'Action, 11.4

Cette citation du Livre Orange met en lumière deux aspects complémentaires de la participation des parents au préscolaire. Le premier aspect concerne les activités que les parents peuvent réaliser en classe ou dans le projet auquel ils participent (observation, aide, prise en charge d'activités...). Le deuxième aspect concerne le rôle d'éducateur que le parent vit quotidiennement auprès de l'enfant et concerne également le soutien que l'éducatrice peut lui apporter. Pour être vraiment efficace, la participation des parents doit toucher à ces deux aspects qui ont, chacun, un champ privilégié d'interventions éducatives et un champ de responsabilités propres. L'on verra donc, dans ce guide, deux volets de participation. Le premier, la participation des parents à la maternelle-classe, (chapitre I) et le deuxième, la participation des parents et leur compétence d'éducateur (chapitre II).

Dans la mesure où des ententes locales sont nécessaires pour permettre à l'éducatrice d'être efficace si elle choisit le modèle proposé dans ce guide, il est important que la commission scolaire mette sur pied un mécanisme d'information sur les modalités de ces ententes et qu'elle assure, tout au long de l'année, un support approprié.

Ce guide n'est pas «prescriptif», c'est-à-dire qu'il n'est pas obligatoire. Ce sont des suggestions qui sont proposées et c'est à chaque commission scolaire et à chaque éducatrice de décider si le modèle décrit dans ce guide peut leur être utile pour atteindre les objectifs du programme préscolaire.

CHAPITRE I
La participation des parents à la maternelle-classe

1.1 La clientèle participante

1.2 Les types d'activités

- familiarisation
- information
- implication
- prise en charge

1.3 Conclusion

La participation des parents à la maternelle-classe rejoint les objectifs spécifiques propres à l'école qui sont:

— familiariser les parents avec le milieu scolaire et les amener à s'impliquer dans la vie scolaire de leur enfant;

— adapter davantage l'école aux besoins des clientèles desservies afin de favoriser le plus possible le développement de l'enfant.

Ce premier volet de la participation des parents a, comme environnement, la classe et par conséquent, concerne le fonctionnement de l'enfant dans son groupe. C'est par rapport à l'environnement que parents et éducateurs établiront leur façon de fonctionner.

Plusieurs éducatrices du préscolaire ont vécu cette participation de façon très enrichissante, et ce, autant pour elles, que pour les parents et les enfants. Par contre, certains problèmes se présentent: soit que l'éducatrice se sente envahie; soit qu'elle perdre, en partie, le contrôle de son groupe; soit qu'elle ressente une surcharge de travail. Il en est ainsi pour les parents: certains d'entre eux se sentent mal à l'aise dans une maternelle, ils ignorent quand, comment intervenir, quel genre d'activités faire. Un autre problème se présente, également, et il se retrouve dans le fait que la présence de parents dans la classe entraîne des changements de comportement chez l'enfant ou les enfants de ces parents. Comment donc ajuster cette participation pour qu'elle soit satisfaisante pour tous et vraiment inscrite dans les objectifs de l'école ?

Il est important qu'au départ l'éducatrice connaisse le degré d'ouverture qu'elle veut donner à cette participation. Elle doit s'apprivoiser, si ce n'est déjà fait, à la participation des parents dans la classe. Il en est ainsi pour le parent désireux de s'impliquer dans une telle démarche. C'est pourquoi certaines étapes sont à respecter. Le Guide général nous donne d'ailleurs quelques pistes à cet effet.

1.1 LA CLIENTÈLE

C'est la première étape: connaître la population des parents dans le milieu. Tous les parents et tous les éducateurs ne se retrouvent pas nécessairement au même degré ou type de participation. En début d'année, la plupart des parents sont au degré de la non-participation: ils viennent à l'école pour recevoir une information générale. En cours d'année, certains parents voudront assurer une présence plus régulière en classe et prendre en charge des activités.

TABLEAU I

La participation des parents

Premier volet

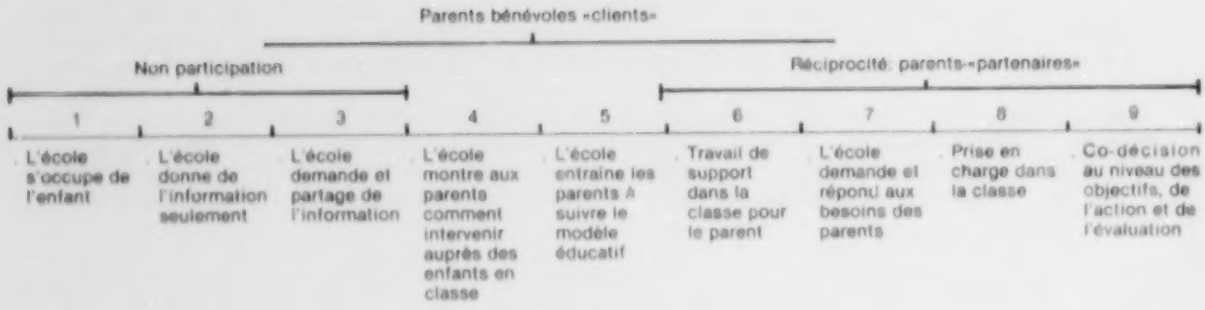
Parents bénévoles «clients»
Non participation
Réciprocité: parents-«partenaires»
1
2
3
4
5
6
7
8
9
. L'école s'occupe de l'enfant
. L'école donne de l'information seulement
. L'école demande et partage de l'information
. L'école montre aux parents comment intervenir auprès des enfants en classe
. L'école entraine les parents à suivre le modèle éducatif
. Travail de support dans la classe pour le parent
. L'école demande et répond aux besoins des parents
. Prise en charge dans la classe
. Co-décision au niveau des objectifs, de l'action et de l'évaluation

EXPLICATION DES TYPES DE PARTICIPATION

1. Ici le parent ne vient nullement à l'école, l'école considère que ce n'est pas la place du parent.
2. L'école organise l'information générale en début d'année et permet aux parents de revenir pour les communications/bulletins.
3. L'école envoie aux parents des questionnaires pour mieux connaître l'enfant et donne aux parents des indications sur le vécu de leurs enfants en maternelle.
4. L'école offre aux parents d'être des observateurs dans la classe.
5. Des sessions de formation sont présentées aux parents.
6. Ici, le parent est plus qu'un observateur dans la classe, il agit. Mais l'action que l'école offre est au niveau de l'aide matérielle (ex.: réparer les jeux, ramasser du matériel, accompagner les sorties).
7. Il y a à cette étape un processus d'identification des besoins des parents. L'école travaille avec les groupes de parents.
8. L'école offre une action dans la classe au niveau des démarches éducatives auprès d'un petit groupe d'enfants ou du grand groupe.
9. Peu de classes maternelles atteignent ce niveau où les parents partagent avec l'éducatrice toutes les tâches (planification, action, évaluation); on peut citer en exemple «Follow through» aux États-Unis.

Toutefois, ce ne sont pas tous les parents qui atteindront ce degré de participation, et ce n'est pas essentiel. Le plus important est d'amener l'ensemble des parents à cheminer et à passer, selon leurs besoins, à un degré de participation plus active.

Le rôle de l'éducatrice face à la participation des parents est de permettre une diversité à l'intérieur de celle-ci. *Aller chercher les parents les plus absents de l'éducation scolaire de leur enfant devrait être pour l'éducatrice un objectif important à réaliser en cours d'année.* À cet effet, les parents les plus actifs pourraient être utilisés pour amener les autres parents à l'école. Ainsi, l'éducatrice pourra mieux répartir ses interventions au niveau de tous les parents des enfants dont elle a la responsabilité.

Par ailleurs, il faut noter que les parents qui viendront en classe, ont, pour la plupart, la caractéristique de ne pas travailler à l'extérieur du foyer. Il y a donc peu d'accessibilité à ce genre de participation à la maternelle-classe pour ceux qui ont un travail. *Pour ces derniers, le deuxième volet de la participation devient la seule façon pour l'éducatrice, de les sensibiliser au rôle positif qu'ils ont sur l'épanouissement de leur enfant.* (Voir chapitre II).

1.2 LES TYPES D'ACTIVITÉS

Dans le tableau de la page 9, on remarque qu'il y a différents types de participation auxquels correspondent différents types d'activités.

Afin de permettre aux parents de se familiariser avec l'environnement - classe, une période d'observation et de partage du vécu dans le groupe est nécessaire. Cette étape permet non seulement aux parents de se familiariser, mais aussi d'identifier pour eux-mêmes des besoins spécifiques de formation et d'information, soit sur le développement de l'enfant, soit sur leur façon d'intervenir auprès de leur propre enfant ou auprès des enfants du groupe.

Plusieurs interventions peuvent être développées pour répondre aux besoins spécifiques des parents. Certaines de ces interventions pourraient être d'amener à intégrer davantage les parents aux démarches pédagogiques en leur permettant une implication plus directe et une prise en charge de certaines activités pédagogiques (organisation d'une activité, soutien pédagogique dans des ateliers).

Cependant, il est certain que les activités qui peuvent être développées pour atteindre ces objectifs seront très variables, dépendant particulièrement des caractéristiques des différents parents et de l'éducatrice dans chacune des classes du préscolaire. En vue de comprendre mieux cette diversité d'activités, nous pouvons nous référer au tableau déjà cité, à la page 9.

Les activités sont situées dans un continuum dont les 2 pôles sont des activités plus passives (telle que l'information que le parent reçoit au début de l'année) aux activités plus actives, plus impliquantes où la co-décision entre parents et éducateurs est chose courante. Entre ces 2 pôles il y a différents degrés de participation tels que décrits précédemment.

note pédagogique:

- **C'est souvent à l'occasion de cette période d'observation que le parent peut comprendre comment fonctionne la maternelle en général et comment les enfants vivent la présence du parent dans la classe.**
- **Il est à noter, également, l'importance d'une progression quant à la présence des parents en classe. L'éducatrice a besoin, elle aussi, d'un temps d'apprivoisement avec son groupe. Il serait inefficace de laisser des parents venir en trop grand nombre dans la classe. Au début, ce pourrait être 1 ou 2 et à des intervalles assez espacés, permettant au groupe de «s'acclimater» aux intervenants.**
- **L'enfant, dont le parent s'implique dans la classe, doit être informé du pourquoi de cette implication au cas où il pourrait ressentir un rejet si son père ou sa mère s'occupe d'un groupe d'enfant. Cela permet d'éviter certains comportements (attirer l'attention, se «coller» au parent, refuser de participer avec le groupe).**

TABLEAU II

L'identification des besoins dans le 1er volet de la participation des parents

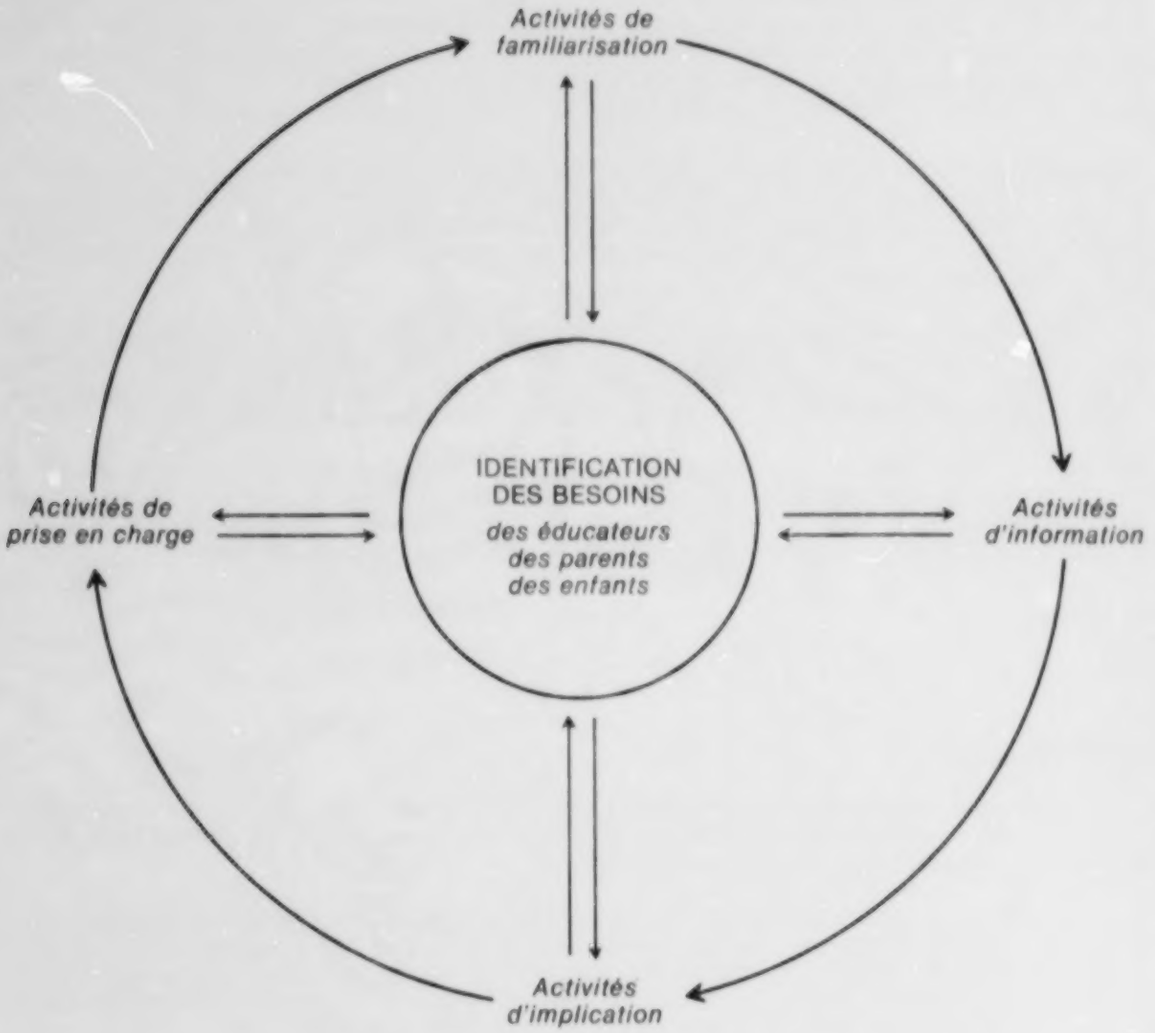

Partant des différents degrés de participation, se juxtaposeront les activités qui y correspondent. Ainsi, l'on retrouve dans le tableau no. 2, les types d'activités en relation avec le tableau no. 1.

- activités de familiarisation, caractéristiques niveau 2;
- activités d'information pour les niveaux 2, 3 et 4;
- activités de formation pour le niveau 5;
- activités d'implication pour le niveau 6;
- processus essentiels d'identification des besoins pour le niveau 7;
- activités de prise en charge pour le niveau 8.

Avant de définir chacune de ces activités et d'en donner des exemples concrets d'application (pages suivantes), il est nécessaire de rappeler que l'identification des besoins, même si elle est présentée au niveau 7 du tableau, doit avoir lieu dans toutes les activités, peu importe le niveau de participation impliqué. Il est certain qu'en début d'année l'éducatrice «décide des besoins des parents» en leur donnant une information de base et en organisant les activités avec les enfants (parent-client). Cependant, une fois cette information de base donnée, il serait souhaitable que l'éducatrice intègre à sa démarche, systématiquement et régulièrement, un processus d'identification des besoins. Cette identification des besoins peut permettre le décloisonnement des activités de participation des parents, et peut assurer à ces dernières une correspondance aux réalités des parents, cela en vue de favoriser un meilleur développement de l'enfant. Par exemple, si après une période d'observation en classe les parents manifestent des besoins d'information sur les particularités propres à l'enfant de 5 ans, une activité ultérieure avec les parents pourrait avoir pour objectif de fournir une information aux parents sous une forme verbale ou écrite. Si par contre, ils manifestaient davantage un besoin d'agir directement avec les enfants, l'activité suivante pourrait viser plutôt leur implication dans la classe.

Les activités avec les parents ne sont pas des activités fermées: ainsi on peut favoriser l'implication tout en donnant de l'information aux parents. Ce qui importe, c'est que l'éducatrice mette en place un processus d'identification des besoins pour faire en sorte que la participation des parents tende vers une participation «parent-partenaire», qui associera les parents aux démarches éducatives.

Les fiches qui suivent ne sont pas exhaustives. Il existe une quantité d'autres activités qu'il est possible de faire en classe avec les parents.

Ces fiches ne sont présentées qu'à titre d'exemple; chaque éducatrice pourra les parcourir et les modifier selon ses besoins.

On trouvera à la fin de chaque série des fiches vierges que l'éducatrice pourra utiliser à mesure qu'elle trouvera de nouvelles activités à réaliser avec les parents.

Activités d'information générale et de familiarisation

Les activités d'information générale et de familiarisation réciproque

«On est souvent gêné par la grosse structure qu'est l'école.
De plus l'éducatrice, qui elle est experte, nous intimide.
On a besoin de la connaître humainement et de connaître
les autres parents pour se sentir moins isolés».
(Parent)[1]

«Je me sens menacé par les parents, j'ai peur
qu'ils me critiquent mais j'ai besoin de connaître
la dynamique familiale et le milieu où je travaille.
J'ai besoin que les parents me connaissent
non pas comme une experte mais comme quelqu'un
qui est humaine et qui veut apprendre.
(Éducatrice)

«Au début de l'année, l'enfant aime que l'on sache où il est,
qui est son professeur, qui sont ses amis...
Cela le sécurise dans plusieurs cas».
(Parent)

On peut définir les activités de familiarisation par tout contact informel (visites, téléphones, etc.) direct entre les parents et l'éducatrice. Ce sont des rencontres individuelles ou de groupe. Le but est de faire connaissance, de «briser la glace», de favoriser les communications interpersonnelles. Dans ces activités, il n'y a pas ou peu d'information officielle de transmise.

Ce type d'activités réfère, sur le continuum de la participation présenté en page 9, aux degrés 2 et 3. Les parents ne connaissent pas l'éducatrice; ils viennent à l'école pour recevoir une information générale.

Dans ces activités le rôle de l'éducatrice pourrait être:

— Favoriser les premiers contacts;

— Inviter les parents;

— Leur faire savoir qu'ils sont les bienvenus;

— Organiser matériellement ces activités;

— Animer cette activité (favoriser contacts).

(1) Toutes les citations utilisées ont été sélectionnées à partir d'un questionnaire sur la participation auprès de parents d'enfants du préscolaire et d'éducateurs.

Les activités de familiarisation ont, entre autres, les avantages suivants:

— démystifier le rôle de l'éducatrice;

— sensibiliser chacun à la réalité de l'autre;

— permettre un échange où il y a constatation des mêmes préoccupations;

— préparer le travail en équipe;

— rendre l'enfant plus à l'aise.

Il est à noter que se limiter à ce type d'activités resterait dans le cadre de simples relations publiques.

On trouvera, dans les fiches qui suivent, des exemples d'activités de familiarisation:

— visite des familles;

— banque d'idées: — le tutoiement
— le coin de café
— les appels téléphoniques informels
— le souper rencontre
— la rencontre de cuisine.

— atelier peinture;

— banque de suggestions.

TITRE: Visite des familles

BUTS

- Connaître l'enfant dans son milieu;
- Établir un contact avec la famille;
- Dépister certains problèmes;
- Démystifier le rôle de l'éducatrice.

DESCRIPTION

C'est une visite informelle où l'éducatrice n'a pas de contenu spécifique à donner aux parents ou à l'enfant. Souvent c'est l'occasion de laisser à l'enfant un livre ou un jeu qui lui donnera le goût de participer à la maternelle.

Cette visite peut être l'occasion de mieux cerner un problème particulier chez un enfant.

DÉROULEMENT

- Téléphoner avant d'aller visiter la famille et prendre entente quant à la date et l'heure de la visite.
- Prévoir des visites le soir pour favoriser également les familles dont les parents travaillent.

TITRE: Banque d'idées

LE TUTOIEMENT

DESCRIPTION

Demander aux parents de tutoyer l'éducatrice est un moyen qui aide à démystifier le statut de «professionnel». Demander aux parents si l'éducatrice peut les tutoyer est aussi un autre moyen qui améliore le contact amical entre les parents et l'éducatrice.

.....

COIN DE CAFÉ

DESCRIPTION

Les parents ont besoin de se connaître et d'échanger entre eux. Comme les premières semaines sont instables au niveau de l'horaire, les parents attendent souvent à la porte. Pourquoi ne pas ouvrir la classe et offrir le café (un parent peut en prendre charge).

.....

APPELS TÉLÉPHONIQUES INFORMELS FAITS AUX PARENTS

DESCRIPTION

Si les visites s'avèrent impossibles à cause du manque de temps, le téléphone est un moyen efficace de premier contact même s'il ne procure pas la chaleur d'une rencontre.

.....

TITRE: Banque d'idées (suite)

SOUPER-RENCONTRE

DESCRIPTION

L'éducatrice invite les parents à venir partager un repas léger où ils auront l'occasion d'échanger entre eux et possiblement rencontrer le personnel de l'école.

RENCONTRE DE CUISINE

DESCRIPTION

Une famille reçoit à la maison un petit groupe de parents. Les participants s'entendent quant aux modalités de la rencontre (horaire, adresse, etc.).

TITRE: Atelier peinture

BUT

— Faire vivre un atelier-type de la maternelle aux parents pour les familiariser avec des activités auprès des petits.

DÉROULEMENT

— L'éducatrice invite les parents qui désirent approfondir leur mode de participation;

— L'éducatrice prépare une activité, comme un atelier de peinture, par exemple;

— L'éducatrice présente aux parents l'atelier en offrant le choix entre:

  — La peinture au chevalet: — individuelle
    — groupe (une murale)
  — La peinture digitale: — individuelle
    — groupe (une murale)

— L'éducatrice donne au besoin, quelques conseils d'ordre pratique (selon l'organisation de chaque local);

— L'éducatrice laisse les parents s'organiser:

  — formation des groupes;
  — organisation matérielle;
  — sujet;
  — affichage, etc.

— Le rôle de l'éducatrice en est un de personne-ressource et non d'animateur.

TITRE: Atelier peinture (suite)

PAUSE-CAFÉ

Discussion

— L'éducatrice, pour cette partie de la soirée, joue le rôle de l'animateur: elle invite les parents à parler de leur expérience. Par exemple elle les oriente à parler sur ce qui s'est passé lors de:

  — la formation des groupes;
  — du choix du médium;
  — la réalisation (action, interaction).

— Ensuite elle les amène à faire le lien entre leur expérience et celle des petits.

TITRE: Banque de suggestions

BUT

— Permettre aux parents d'établir un contact avec l'éducatrice sans avoir nécessairement le besoin de lui parler.

SUGGESTIONS

— Boîte qui peut être disposée dans un endroit:

  — très accessible aux parents:
    — vestiaire;
    — dans le corridor près de la porte;
    — sur une étagère dans la classe.

  — placer des petits papiers et crayons.

— Petit feuillet que les parents peuvent envoyer à l'éducatrice par l'entremise de leur enfant.

«Suggestions»

Vous serait-il possible de laisser les vêtements oubliés dans une petite boîte au vestiaire.

Merci.

(signature du parent)

«Suggestions»

Je vous envoie, par Martin, un sac de pommes que vous pourrez déguster avec les enfants.

(signature du parent)

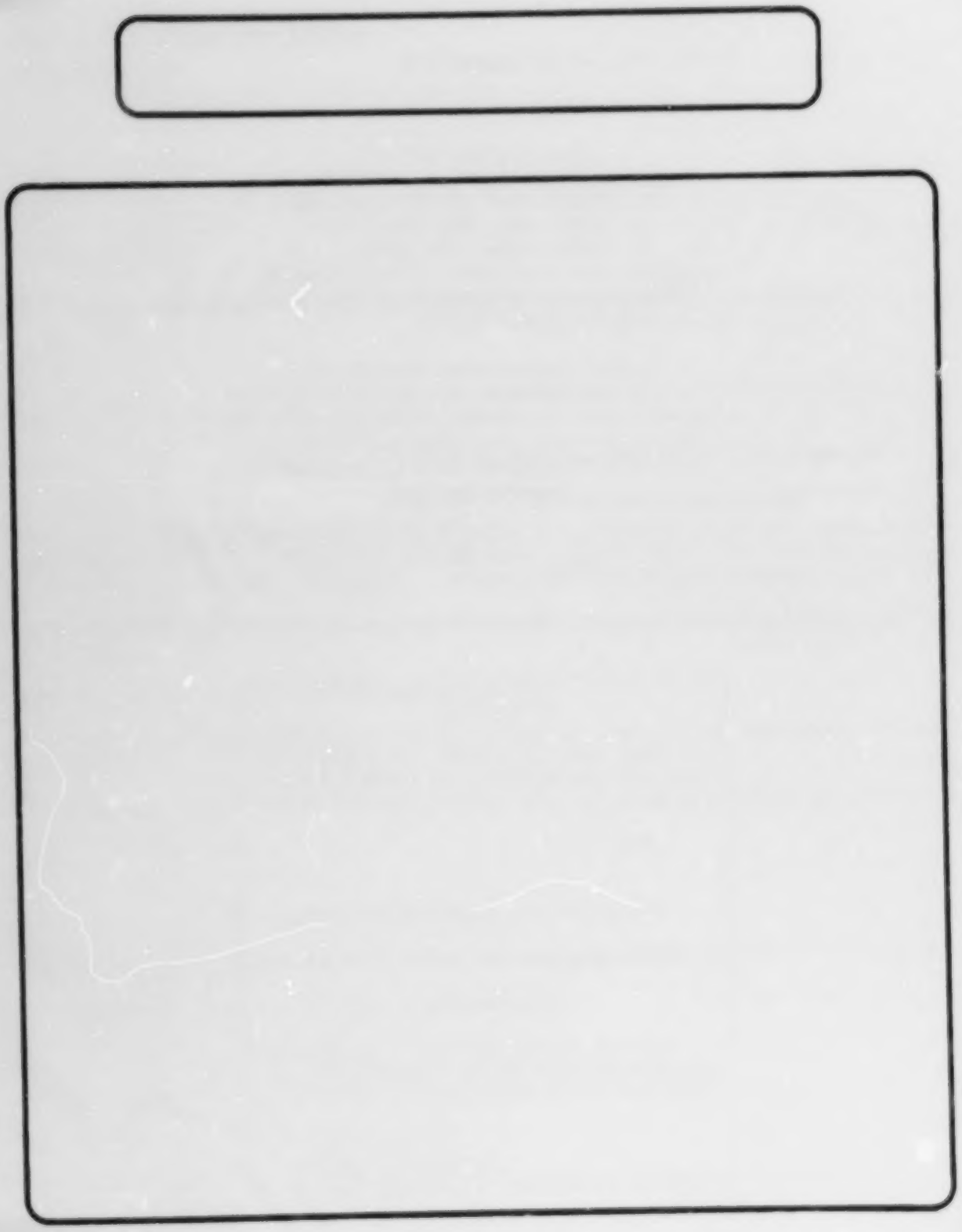

Activités d'information réciproque

«On a le goût de savoir
ce qui se passe à la maternelle,
dans notre temps, il n'y en avait pas.
On veut connaître les activités,
ce que fait notre enfant.
On veut aussi s'outiller pour mieux l'aider
et participer activement au préscolaire»
(un parent).

«J'ai besoin de connaître l'enfant,
qui de mieux que les parents pour m'aider ?
J'ai aussi le goût de donner des renseignements
sur mon fonctionnement afin d'éviter des
malentendus et en discuter s'il y a lieu»
(une éducatrice).

Les activités d'information réciproque sont celles qui permettent d'échanger sur le vécu de l'école et le vécu dans la famille. Ces activités offrent la possibilité de donner et de demander des renseignements de part et d'autre.

Ce type d'activités réfère aux niveaux 2, 3, 4 du tableau en page 9. L'école demande et partage l'information.

Dans ces activités le rôle de l'éducatrice pourrait être:

— d'avoir le goût de s'informer et trouver des moyens diversifiés de transmettre ces informations

— d'être agent de liaison entre les besoins d'informations des parents et les ressources éducatives

— de vulgariser l'information

— d'inciter et de motiver les parents à donner de l'information.

Les activités d'information ont, entre autres, les avantages suivants:

— Se sensibiliser aux réalités et besoins du milieu

— Stimuler les deux partenaires

— Donner des outils et des possibilités pour une action future

— S'informer, base de toute participation

— Donner plus de chance au développement harmonieux de l'enfant en favorisant les liens entre la famille et l'école.

L'éducatrice doit être sensibilisée au fait qu'elle est au début d'un processus de participation et que les parents risquent souvent d'être dépendants de ses informations. Cette situation devrait se réajuster en cours d'année pour permettre une information dans les deux sens, autant des parents vers l'éducatrice que de l'éducatrice vers les parents.

On trouvera dans les pages qui suivent, des fiches présentant des exemples d'activités d'information réciproque:

- Rencontre d'information générale sur les objectifs de la maternelle
- Questionnaire d'information pour mieux connaître l'enfant
- Information sur le bulletin
- Inventaire de ressources
- Ressources
- Communiqués
- Messages
- Bibliothèque itinérante.

TITRE: Rencontre d'informations générales sur les objectifs de la maternelle.

BUTS

- Informer les parents sur les objectifs poursuivis à la maternelle;
- Informer les parents sur la nature des activités à la maternelle;
- Informer les parents sur l'importance de leur participation;
- Expliquer les modalités et la forme d'évaluation.

DESCRIPTION

Réunion de groupe animée par l'éducatrice.

DÉROULEMENT

- L'éducatrice envoie une convocation incluant l'ordre du jour;
- L'éducatrice explique aux parents le nouveau programme d'éducation préscolaire en se servant des tableaux-synthèse;
- L'éducatrice explique ensuite comment ces objectifs sont vécus à la maternelle.
- L'éducatrice explique comment les parents peuvent participer à la maternelle.

INSTRUMENTS

- Ordre du jour;
- Tableaux-synthèse.

INSTRUMENT 1

EXEMPLE DE CONVOCATION ET D'ORDRE DU JOUR

(nom de l'école) _____ *(date)* _____

Chers parents,

Vous êtes invités à venir participer à une rencontre d'informations générales au sujet de la maternelle.

Ordre du jour:

— explication des objectifs poursuivis par la maternelle;

— diaporama sur les activités de la maternelle;

— explications sur le bulletin;

— période de questions.

Nous vous attendons à l'école, au local

(nommer) _____
à (heure) _____
le (date) _____

La réunion devrait se terminer vers *(heure)* _____

À bientôt,

(signature de l'éducatrice) _____

INSTRUMENT 2

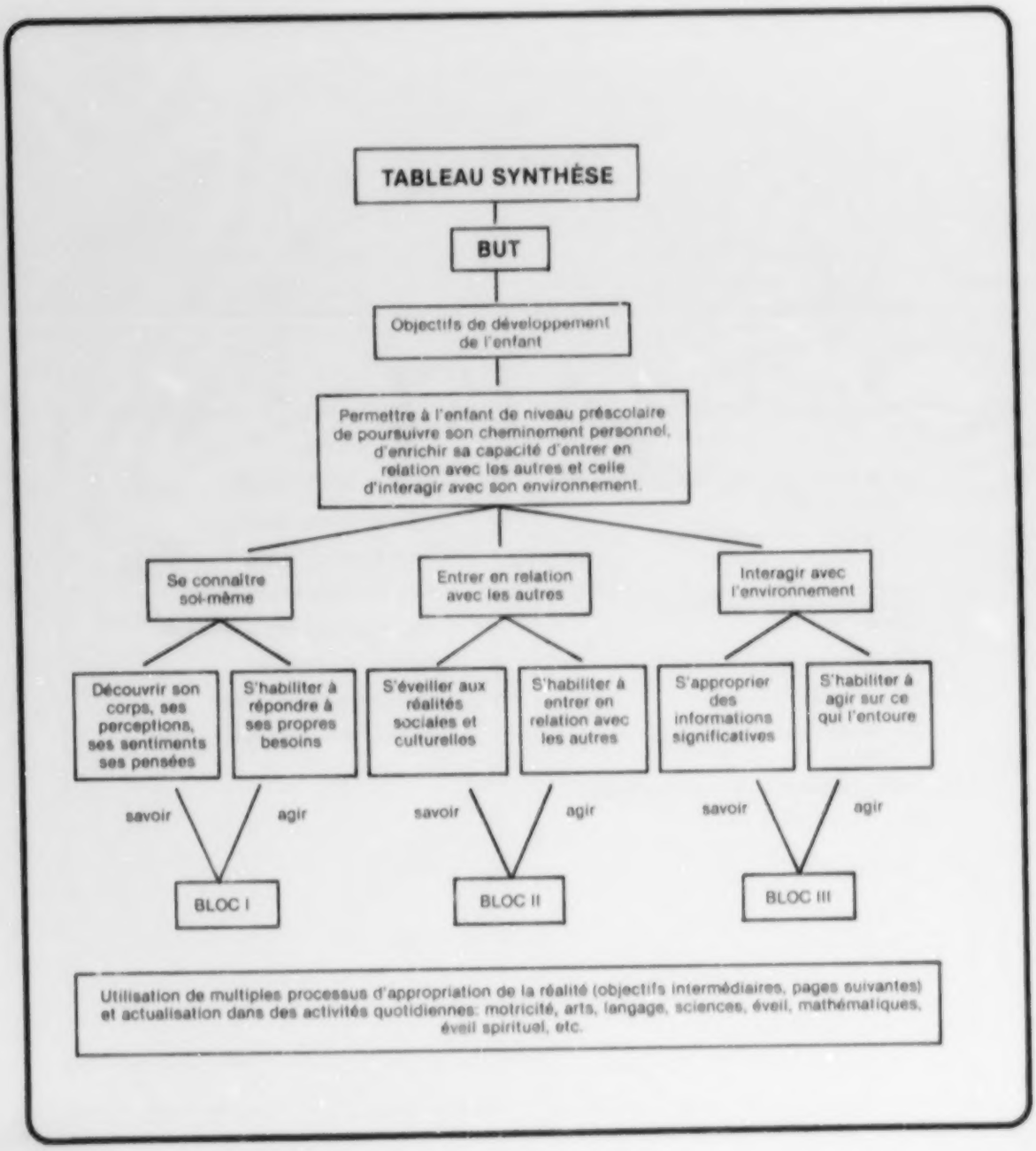
TABLEAU SYNTHÈSE
BUT
Objectifs de développement de l'enfant
Permettre à l'enfant de niveau préscolaire de poursuivre son cheminement personnel, d'enrichir sa capacité d'entrer en relation avec les autres et celle d'interagir avec son environnement.
Se connaître soi-même
Entrer en relation avec les autres
Interagir avec l'environnement
Découvrir son corps, ses perceptions, ses sentiments ses pensées
S'habiliter à répondre à ses propres besoins
S'éveiller aux réalités sociales et culturelles
S'habiliter à entrer en relation avec les autres
S'approprier des informations significatives
S'habiliter à agir sur ce qui l'entoure
savoir
agir
savoir
agir
savoir
agir
BLOC I
BLOC II
BLOC III
Utilisation de multiples processus d'appropriation de la réalité (objectifs intermédiaires, pages suivantes) et actualisation dans des activités quotidiennes: motricité, arts, langage, sciences, éveil, mathématiques, éveil spirituel, etc.

INSTRUMENT 2 (suite)

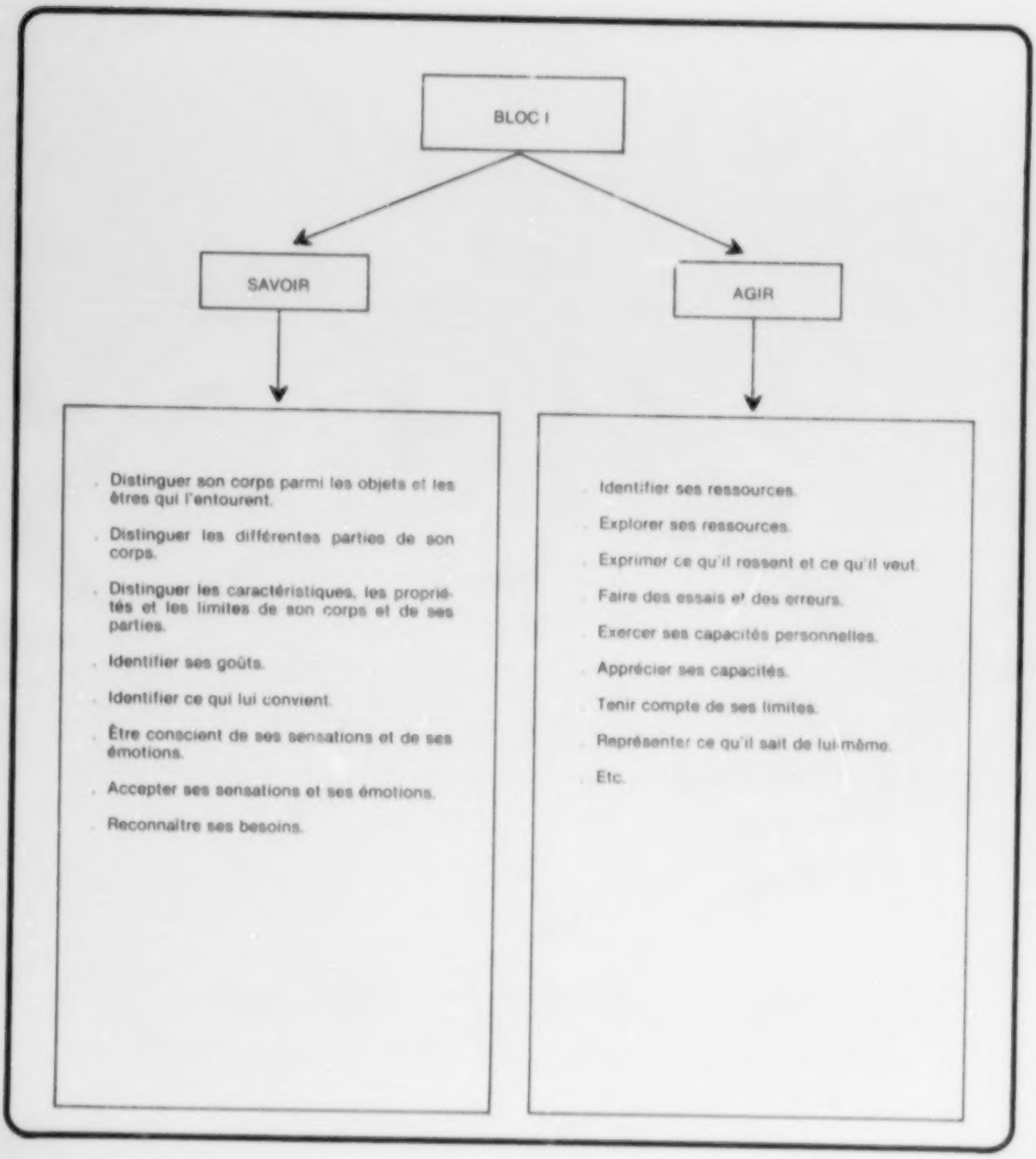
BLOC I
SAVOIR
AGIR
. Distinguer son corps parmi les objets et les êtres qui l'entourent.
. Distinguer les différentes parties de son corps.
. Distinguer les caractéristiques, les propriétés et les limites de son corps et de ses parties.
. Identifier ses goûts.
. Identifier ce qui lui convient.
. Être conscient de ses sensations et de ses émotions.
. Accepter ses sensations et ses émotions.
. Reconnaître ses besoins.
. Identifier ses ressources.
. Explorer ses ressources.
. Exprimer ce qu'il ressent et ce qu'il veut.
. Faire des essais et des erreurs.
. Exercer ses capacités personnelles.
. Apprécier ses capacités.
. Tenir compte de ses limites.
. Représenter ce qu'il sait de lui-même.
. Etc.

INSTRUMENT 2 (suite)

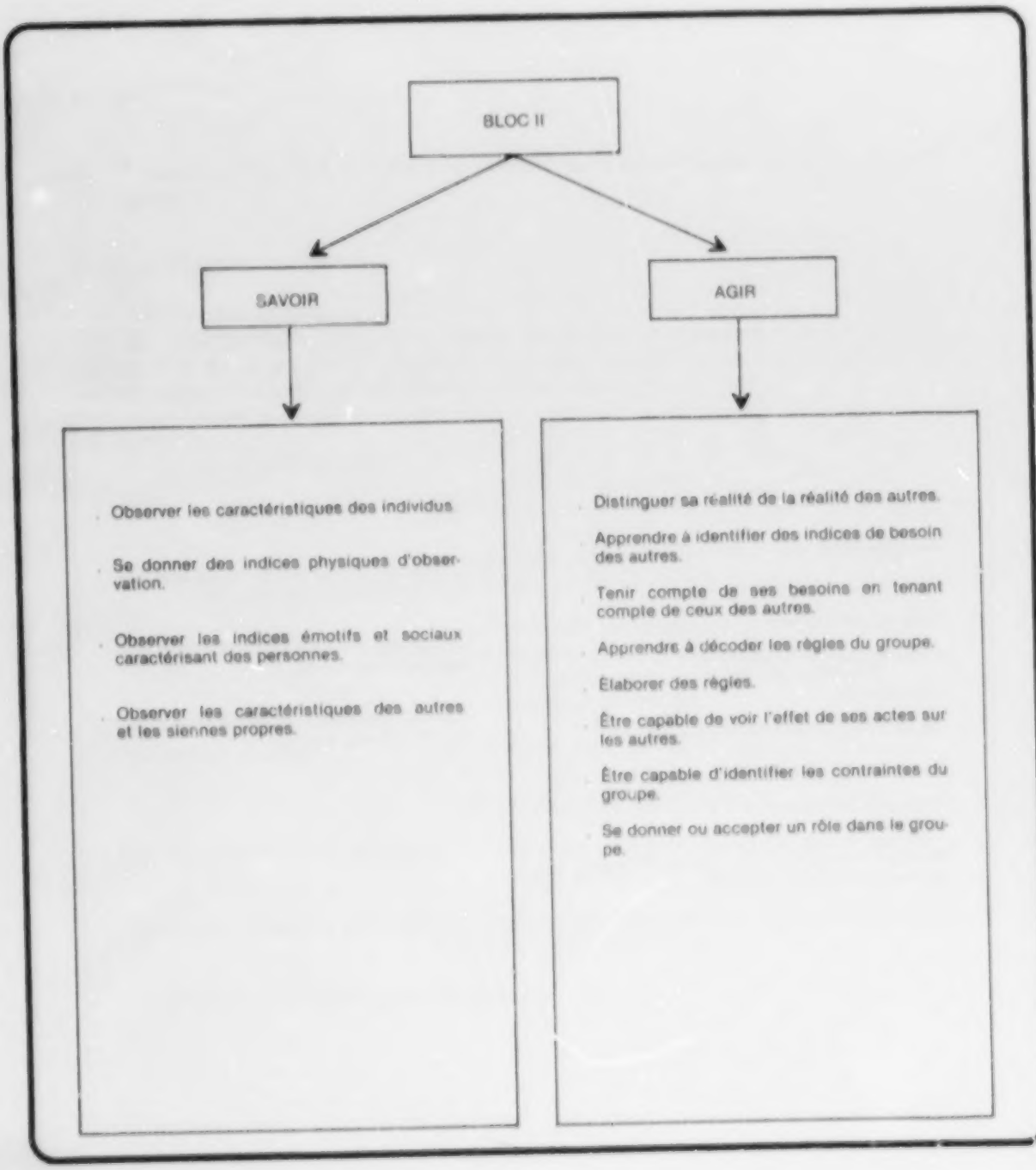
BLOC II
SAVOIR
AGIR
. Observer les caractéristiques des individus.
. Se donner des indices physiques d'observation.
. Observer les indices émotifs et sociaux caractérisant des personnes.
. Observer les caractéristiques des autres et les siennes propres.
. Distinguer sa réalité de la réalité des autres.
. Apprendre à identifier des indices de besoin des autres.
. Tenir compte de ses besoins en tenant compte de ceux des autres.
. Apprendre à décoder les règles du groupe.
. Élaborer des règles.
. Être capable de voir l'effet de ses actes sur les autres.
. Être capable d'identifier les contraintes du groupe.
. Se donner ou accepter un rôle dans le groupe.

INSTRUMENT 2 (suite)

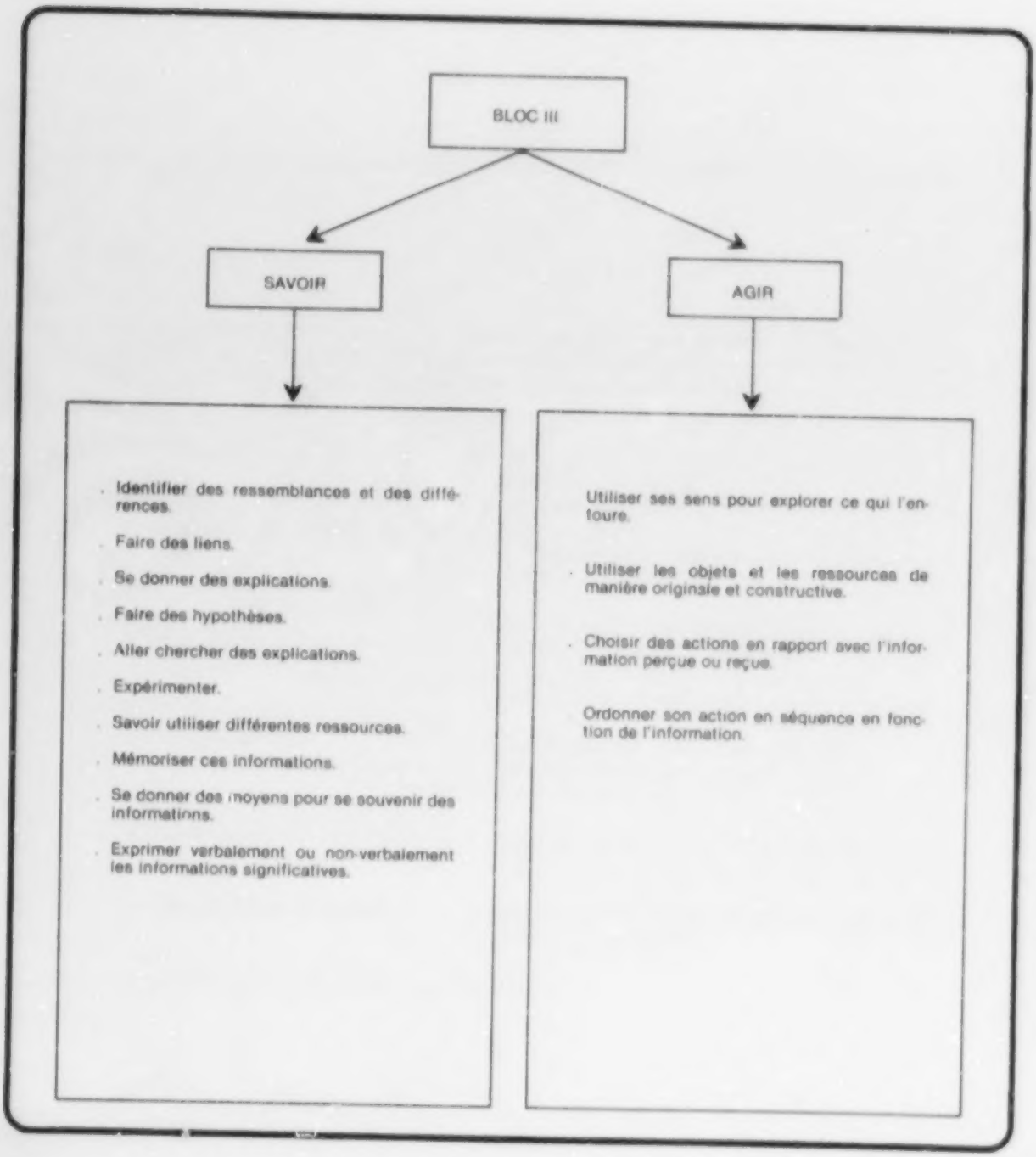
BLOC III
SAVOIR
AGIR
. Identifier des ressemblances et des différences.
. Faire des liens.
. Se donner des explications.
. Faire des hypothèses.
. Aller chercher des explications.
. Expérimenter.
. Savoir utiliser différentes ressources.
. Mémoriser ces informations.
. Se donner des moyens pour se souvenir des informations.
. Exprimer verbalement ou non-verbalement les informations significatives.
Utiliser ses sens pour explorer ce qui l'entoure.
. Utiliser les objets et les ressources de manière originale et constructive.
. Choisir des actions en rapport avec l'information perçue ou reçue.
Ordonner son action en séquence en fonction de l'information.

TITRE: Questionnaire d'information pour mieux connaître l'enfant.

BUTS

— Recueillir des informations pour mieux connaître l'enfant en début d'année scolaire.

DESCRIPTION

Ce questionnaire, très court, devrait permettre aux parents d'informer l'éducatrice afin de lui permettre d'ajuster ses interventions éducatives auprès de leur enfant. Le canevas de ce questionnaire pourrait être le suivant:

1- Informations usuelles:
   - nom
   - date de naissance
   - lieu de naissance
   - langue parlée
   - occupation des parents
   - niveau de scolarité

2- Cas d'urgence:
   - personne à rejoindre
   - médecin de famille, s'il y a lieu
   - numéros de téléphone des parents (maison et travail)

3- Milieu de vie:
   - habitudes de garde des enfants
   - groupe d'amis de l'enfant
   - ses intérêts particuliers

4- Développement physique:
   - état de santé et particularités (allergie,...), s'il y a lieu

5- Développement affectif:
   - particularités (peurs, expériences négatives...) s'il y a lieu.

6- Toute autre information pertinente.

TITRE: Information sur le bulletin

BUTS

— Informer les parents sur la forme et les objectifs du bulletin.

DESCRIPTION

Réunion des parents en petits groupes ou en rencontres individuelles.

DÉROULEMENT

— Présenter le bulletin officiel du Ministère.

— Présenter différentes modalités pour le remplir (l'éducatrice seule, l'éducatrice et les parents);

— L'éducatrice présente à chaque parent une copie du bulletin et à l'aide d'exemples concrets, elle en illustre le contenu;

— Elle rappelle aux parents les modalités de rencontre pour le bulletin et signale qu'ils recevront une lettre à cet effet.

INSTRUMENTS

— Copie officielle du bulletin;

— Exemple de lettre de rencontre pour le bulletin.

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction générale
du développement pédagogique

Bulletin: appréciation du développement de l'enfant en maternelle

Année scolaire: 19 ____-19 ____.

INSTRUMENT I

Nom et prénom de l'enfant:

Date de naissance: Jour Mois Année

Âge au 30 sept.

Code temporaire (facultatif)

Code permanent (obligatoire)

Nom, prénom et adresse de la personne responsable de l'enfant

No de téléphone

☐ Père ☐ Mère ☐ Personne qui en tient lieu

École Nom

Adresse

Code postal

Tél.

Directeur(trice)

Nom et prénom de l'éducateur(trice) responsable du groupe:

Avis de transfert
Cet enfant a quitté notre école à cette date

Le ☐ jour mois de ☐ 19 ☐

La direction de l'école:

Note: Le bulletin peut être une occasion d'échanger sur les comportements de l'enfant à l'école et à la maison.

Nom de l'enfant: _____

INSTRUMENT 2

LETTRE DE RENCONTRE AVEC PARENTS CONCERNANT LE BULLETIN

(nom de l'école) _____ *(date)* _____

Chers parents,

À l'occasion du premier bulletin de votre enfant, j'aimerais vous rencontrer soit durant les heures de classe ou encore le soir pour ceux qui ne le peuvent pas.

Vous n'avez qu'à indiquer sur le tableau suivant la journée et l'heure qui vous convient. Je souhaiterais que les deux parents soient présents.

Vous venez passer une demi-journée avec votre enfant dans la classe au jour et aux heures indiquées:

mardi _____ *(date)* _____ A.M. de 9h00 à 11h15
mardi _____ *(date)* _____ P.M. de 13h15 à 15h15
jeudi _____ *(date)* _____ A.M. de 9h00 à 11h15
jeudi _____ *(date)* _____ P.M. de 13h15 à 15h15

L'éducatrice reçoit chaque parent à tour de rôle pendant que les autres parents s'occupent des enfants dans la classe. Un programme d'activités sera affiché dans la classe.

Pour les parents qui viendront le soir, voici les jours et les heures de rencontre:

mercredi _____ *(date)* _____ P.M. de 19h00 à 20h30
jeudi _____ *(date)* _____ P.M. de 19h00 à 20h30

En espérant que ces possibilités de rencontre vous permettront de venir nombreux.

Merci de votre collaboration.

(signature) _____

INSTRUMENT 2 (suite)

feuillet-réponse (à retourner)

Je serai présent pendant la demi-journée.

Cochez le jour et A.M. ou P.M.

22 nov.	23 nov.

A.M.	P.M.

(nom de l'enfant) _____ *(signature des parents)* _____

Je serai présent le soir.

Cochez le jour et l'heure.

23 nov.	24 nov.

19h00	19h30	20h00	20h30

(nom de l'enfant) _____ *(signature des parents)* _____

INVENTAIRE DES RESSOURCES

BUTS:

. Inventorier ce que le milieu peut offrir comme expérience et services.

L'éducatrice fait un tableau des services que son quartier ou sa région peut offrir aux enfants. Étant donné la variété des régions du Québec il devrait y avoir des possibilités tout à fait différentes d'un milieu à l'autre. C'est pourquoi nous suggérons que l'éducatrice fasse l'étude de son propre milieu. Les parents peuvent être une bonne source d'information.

Exemple:

Endroit	Caractéristiques	Adresse	Téléphone	Note
usine de mise en conserve	chaîne de travail			visite possible sur demande
centre de plein air	sports d'été et d'hiver pour petits			séjour d'une journée ou 2-3 jours

Inventaire des personnes-ressources, chez les parents

— Les parents inscrivent leur nom, la ressource qu'ils peuvent apporter et leur disponibilité, dans les colonnes attribuées à cet effet.

— Ce tableau peut être reproduit en grand format et être affiché lors d'une rencontre avec les parents.

— Ce tableau peut être envoyé sous forme de lettre aux parents absents lors de cette rencontre.

NOM	RESSOURCE	DISPONIBILITÉ	TÉLÉPHONE

TITRE: Ressources

DESCRIPTION

Différents endroits et personnes qu'il peut être utile de connaître. Plusieurs d'entre eux offrent de la documentation gratuite sur différents sujets susceptibles d'intéresser et d'informer les parents.

— C.L.S.C.

— Ministère:

. Éducation
. Affaires sociales

— Centres de documentation:

. Bibliothèque
. Cinémathèque
. Audio-visuel des commissions scolaires

— Professionnels des commissions scolaires

— À compléter selon les commissions scolaires

TITRE: Communiqués

BUTS

— En début d'année, informer les parents de la structure administrative de l'école;

— Répondre à des interrogations concrètes concernant le fonctionnement de la maternelle soit suite à des questions formulées individuellement par plusieurs parents, soit suite à une rencontre avec un groupe de parents.

DESCRIPTION

Communiqués écrits remis aux parents lors de l'inscription de l'enfant, ou le jour de la rentrée.

INSTRUMENTS

— Informations relatives au fonctionnement de la maternelle et de l'école:

. renseignements;
. services;
. horaire;
. transport;
. liste d'effets.

INSTRUMENT I

Chers parents,

Vous trouverez ici des renseignements qui pourront, nous l'espérons, vous être utiles.

Le personnel régulier

Seront toujours heureux de vous accueillir à l'école _____ *(nom de l'école)*
de la commission scolaire _____ *(nom)*
(adresse de l'école) _____
Téléphone: ( ) _____

Le directeur : *(nom)* _____
La secrétaire: *(nom)* _____
Le concierge: *(nom)* _____

et l'éducatrice de la maternelle de votre enfant
(nom) _____

L'école bénéficie aussi des services

- de l'infirmière *(nom)* _____
- du psychologue *(nom)* _____
- du psycho-éducateur *(nom)* _____
- de l'orthophoniste *(nom)* _____

INSTRUMENT 2

L'horaire

— Les enfants fréquenteront la maternelle tous les jours de *(heure) à (heure)* s'ils viennent le matin; de *(heure) à (heure)* s'ils viennent l'après-midi, et ce, à partir du *(date)* .

— Les congés vous seront communiqués à l'avance.

— Veuillez conserver et consulter le calendrier scolaire ci-joint.

Pour le début de l'année, voici **l'horaire:**

Lundi, le 5: de *(heure) à (heure)*
Mardi, le ...
etc. ...

— En arrivant, les enfants doivent se rendre dans la cour; la porte leur sera ouverte à *(heure)* .Il y aura (ou non) de la surveillance.

— Si votre enfant est en retard, il pourra sonner à la porte du *(adresse)* ; on le lui montrera à l'école, mais vous pourrez lui rappeler.

— L'autobus scolaire: seuls les enfants qui demeurent de (x km) ont droit au transport scolaire.

— Le responsable de l'organisation du transport est *(nom)* avec qui vous pourrez communiquer au besoin au *(téléphone)* .

— L'horaire de l'autobus prend quelques jours à se stabiliser; nous comptons sur votre patiente collaboration.

— Il y aura (ou il n'y aura pas) de **brigadier** à l'intersection des rues *(nom)* et *(nom)* .

INSTRUMENT 3

ATTENTION!

Voici une liste d'effets que votre enfant devra apporter à la maternelle, le plus tôt possible:

— un couvre-tout (tablier boutonné à l'avant, une vieille chemise de papa pourra faire);

— un petit tapis (ou grande serviette) pour le repos et les exercices de relaxation;

— souliers de course (si ceux de l'été lui vont encore, tant mieux!);

— boîte de papiers-mouchoirs.

Tous les articles et les vêtements qui appartiennent à l'enfant doivent être identifiés.

La collation:

L'enfant peut, s'il le désire, apporter à l'école une petite collation **simple, saine,** par exemple:

— fruits (coupés à l'avance s'il y a lieu);

— légumes;

— morceaux de fromage.

S'il vous plaît, éviter les friandises, les jus, le lait, les oranges...

TITRE: Message

BUTS

— En cours d'année, informer les parents sur ce qui se passe en classe maternelle;

— Créer un lien direct entre l'école et la maison.

DESCRIPTION

L'éducatrice ou les parents écrivent aux parents:

. un moment vécu;

. un mot d'enfant;

. réalisation du groupe d'enfants;

. une chanson, une comptine, etc...;

. un témoignage de parents sur la collaboration à un projet aux activités;

. une information sur un sujet tel que:

«Idée-menu pour les petits»;
«Comment choisir un jouet éducatif ou un livre de conte»;
«Endroit à visiter avec vos petits»;
Etc.

INSTRUMENTS

— À l'occasion d'une classe promenade.

INSTRUMENT 1

CLASSE-PROMENADE

(nom de l'école) _____ *(date)* _____

Chers parents,

Nous pensons organiser une sortie avec les enfants. À cette occasion nous visiterons l'exposition d'art indien qui se tient actuellement au *(endroit)* _____.

Il faudrait bien sûr s'y rendre en autobus. Les frais de transport sont payés par l'école et le prix d'entrée par les parents.

Nous vous demandons votre assentiment pour organiser cette activité. À cet effet, s'il vous plaît, remplir le feuillet-réponse ci-dessous et nous le retourner avant le *(date)* _____.

Le parent responsable de sorties communiquera avec les parents disponibles pour nous accompagner.

Date de la visite : _____
Heure du départ: _____
Prix d'entrée : _____

Merci de votre collaboration.

(signature de l'éducatrice) _____ *(signature du directeur)* _____

à détacher et retourner le plus tôt possible

Je suis d'accord pour cette sortie. ☐
Je ne suis pas d'accord pour cette sortie. ☐

Remarques: _____

Nom de l'enfant: _____

(signature) _____

TITRE: Bibliothèque itinérante

BUTS

— Rendre accessible une information diversifiée sur l'éducation.

DESCRIPTION

Série de livres à faire circuler entre les parents. L'enfant peut être le «messager»; il apporte à la maison le livre que lui remet l'éducatrice. Ce système de prêt-livre peut être organisé par un comité de parents. On peut aussi avoir dans la classe un coin de lecture pour les parents.

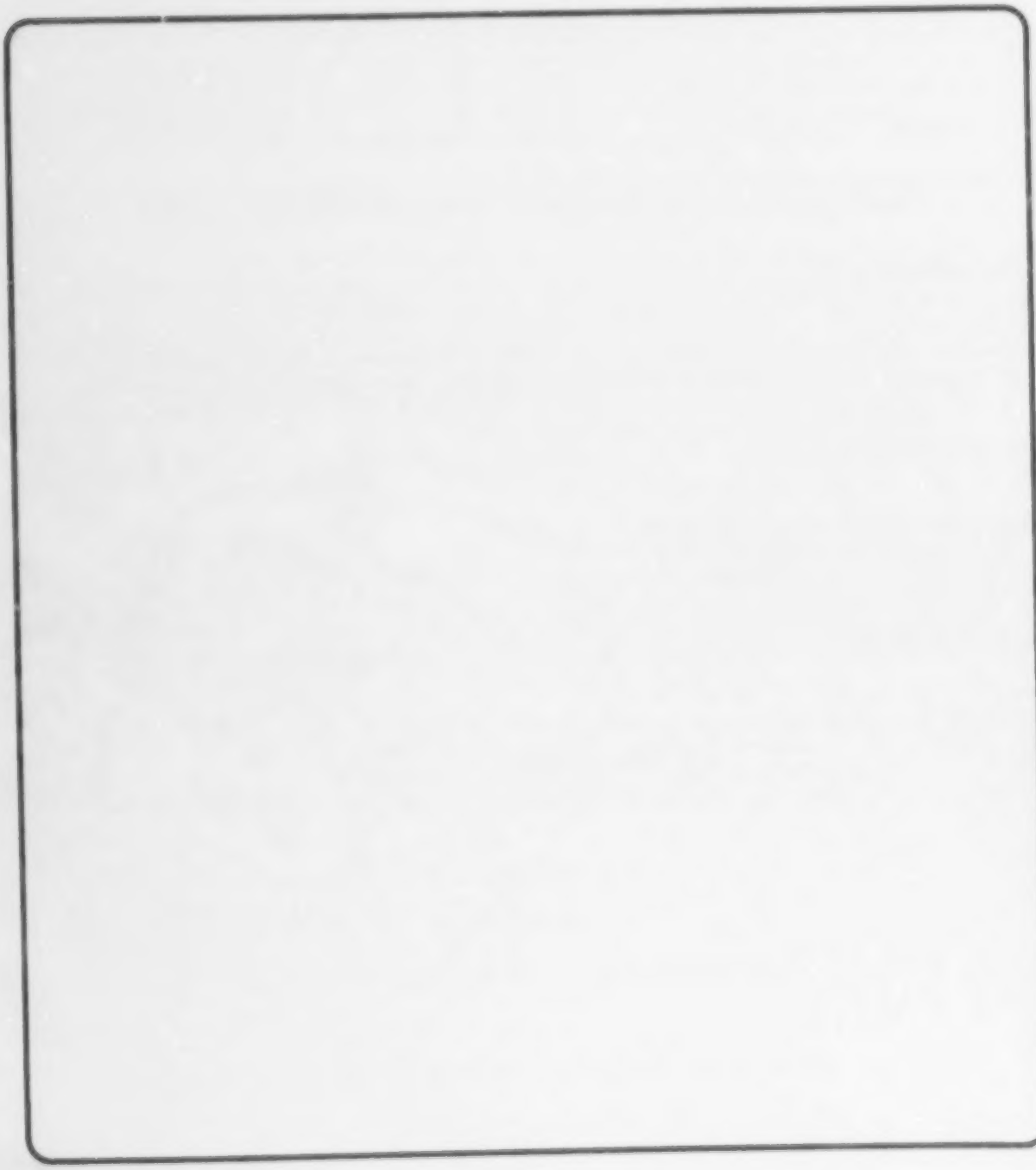

Activités de prise de contact avec la classe et d'implication première

On peut définir ces activités par des rencontres qui présentent aux parents le fonctionnement général de la classe ainsi que l'approche pédagogique qui y est favorisée. Ces rencontres ont pour but de sensibiliser les parents au modèle éducatif de la classe et éventuellement à venir y observer leur enfant. Ce sont aussi des rencontres qui veulent favoriser l'implication première des parents dans la classe (aide matérielle, observation, accompagnement aux sorties...).

Ce type d'activités réfère, dans le tableau de la page 9, aux niveaux 4, 5 et 6 où le parent est appelé à venir voir ce qui se passe en classe et, à s'y impliquer, selon sa disponibilité.

Face à ces différentes activités, l'éducatrice doit tenir compte du fait que l'implication des parents *sera progressive* tout au long de l'année. Au début, la plupart des parents viendront plus par curiosité qu'avec l'intention d'avoir, comme tel, des responsabilités. Cependant, si l'on tient compte du cycle de participation, on constatera que, dans la mesure où un même parent pourra participer à des activités en classe à 3 ou 4 occasions tout au long de l'année, une éducatrice pourra, avec une planification adéquate, favoriser des activités du niveau de participation des différents parents.

Cependant, dans ce processus dynamique, on doit tenir compte des possibilités réelles d'une classe quand les activités ont lieu à l'intérieur de la classe.

Cette limite objective rend nécessaire la segmentation du groupe de parents en plus petits groupes. À cet égard, on pourra procéder de façon analogue à celle présentée dans le chapitre suivant pour la segmentation des groupes de réflexion; cette segmentation pourrait être faite lors de la première semaine du cycle qui est prévu pour la planification des activités des parents en classe. L'éducatrice doit cependant demeurer sensible aux différences importantes qui pourraient exister entre ces différents sous-groupes et adapter, en conséquence, ses interventions à chacun, condition essentielle à un support efficace.

Afin de permettre à l'éducatrice d'adapter ses interventions et de les intégrer dans un processus d'action-rétroaction parents-éducateur, on considère comme essentielle et minimale l'heure quotidienne qui est mise à la disposition des éducateurs désireux de développer des activités de participation des parents. À cet effet voir l'Opérationalisation de la participation au chapitre 3 de ce guide.

Dans ces activités, le rôle de l'éducatrice pourrait être de:

- Présenter le type de pédagogie qu'elle utilise;
- Délimiter et coordonner les activités (grille-horaires, activités, etc.);
- Planifier d'avance les sorties;
- Organiser des chaînes téléphoniques, des banques de ressources;
- Analyser les besoins, autant les siens que ceux des parents.

Les activités d'implication première ont, entre autres, les avantages suivants:

— Permettre à l'éducatrice d'assurer un support plus individualisé à chaque enfant;

— Permettre plus de sorties extérieures;

— Valoriser l'enfant et permettre aux parents de le voir dans un milieu différent du milieu familial.

Les pages qui suivent présentent des exemples d'activités de prise de contact et d'implication première:

— bricolage

— visite au travail

— observation dans la classe

TITRE: Bricolage

BUTS

— Permettre aux parents d'apporter leur collaboration hors de la classe maternelle;

— Savoir utiliser les ressources de chacun.

DÉROULEMENT

— Laisser les parents proposer les objets à fabriquer pour la classe comme par exemple:

  — matériel utilisable par les enfants; jeux, mobilier;

  — mobilier et accessoires pour la classe;

  — accessoires et jeux de plein air;

  — décorations pour les fêtes.

— Ramasser du matériel pour les différents ateliers tels que:

  — pots, boîtes, laine, tissus, sacs, catalogues, contenants de toutes sortes, etc.

TITRE: Observation dans la classe

BUT

— Sensibiliser les parents à la vie de la classe maternelle en vue de la prise en charge d'activités.

DÉROULEMENT

— Préciser aux parents leur rôle d'observateur;

— Déterminer avec les parents comment ils peuvent assister l'éducatrice dans les nombreuses activités;

— Chaque éducatrice établit elle-même le rythme et les modalités d'intervention des parents dans la classe;

— Prévoir une évaluation à la fin d'une période d'observation.

Selon le type d'observation que les parents ont fait, l'éducatrice les amène à dire ce qu'ils ont vu et entendu. À la lumière de ces données, ils essaient de ressortir l'essentiel et d'établir des relations dans les faits observés. Enfin, ils s'entendent sur la démarche possible.

Activités de prise en charge

Ici, les parents participent directement aux activités des enfants. Ils sont dans la classe et ont la responsabilité d'activités soit avec un petit groupe d'enfants soit avec le grand groupe. Ils participent aux choix des activités, à leur réalisation et à leur évaluation. Les parents ont ainsi un rôle réel de «partenaire».

«On avait le goût d'aller plus loin avec les enfants, on a assez de possibilités pour animer des activités».
(Parent).

«Je sentais que les parents avaient des ressources et des possibilités auprès des enfants qu'ils n'exploitaient pas».
(Éducatrice).

Ce type d'activités réfère, dans le tableau de la page 9, aux niveaux 8 et 9 où la réciprocité est favorisée autant dans l'action que dans la prise de décision.

Dans ces activités le rôle de l'éducatrice est de:

- Partager sa tâche avec les parents;
- Planifier avec les parents les activités;
- Aider les parents à se donner des objectifs pédagogiques et à bâtir des activités correspondantes;
- Soutenir les parents.

Les activités de prise en charge ont, entre autres, les avantages suivants:

- Développer et exercer les compétences des parents éducateurs;
- Permettre des prises de conscience tant au niveau des parents que de l'éducatrice;
- Adapter davantage l'école aux besoins des enfants.

On trouvera, dans les pages suivantes, des fiches présentant des exemples d'activités de prise en charge.[1]

— Calendrier d'activités

— L'anniversaire

— Le conte

— Visite au travail.

(1) Les activités de prise en charge nécessitent le même type d'organisation temporelle et matérielle que celui décrit en p. 47 pour les activités d'implication première.

Calendrier d'activités

Exemple d'un calendrier d'activités

Après entente avec les parents sur le choix des activités, inscrire à quel moment (date et heure) ils animeront l'activité choisie.

Envoyer une copie de ce tableau aux parents concernés.

GROUPE DES ENFANTS DU MATIN OU DE L'APRÈS-MIDI								
ACTIVITÉS								
Nom du parent	Jeux	Conte	Peinture	Sorties	Gymnase	Sciences	Autres	Jour
								Lundi
								Mardi
								Mercredi
								Jeudi
								Vendredi

TITRE: L'anniversaire

BUT

— Favoriser la prise en charge d'une activité par les parents.

DÉROULEMENT

— Réunir les parents dont les enfants ont leur anniversaire au cours du mois;

— Planifier la fête: goûter, jeux, film, spectacle, etc...;
(laisser aux parents l'initiative de la formule des moyens)

— Partager les responsabilités entre les parents;

— Informer les parents absents des décisions prises lors de cette rencontre.

N.B.: — Les parents peuvent organiser aussi tout autre type de fête;
— L'éducatrice informe les parents des ressources et budgets disponibles.

TITRE: Le conte

BUT

— Favoriser la prise en charge d'une activité par les parents.

DÉROULEMENT

— Après entente avec l'éducatrice, le ou les parents peuvent préparer une histoire illustrée ou encore monter un spectacle de marionnettes;

— Les parents peuvent utiliser le matériel disponible de la classe ou encore fabriquer ce dont ils ont besoin pour l'activité;

— L'éducatrice laisse aux parents l'initiative de la préparation et du déroulement de l'activité et agit surtout comme personne-ressource;

— L'éducatrice prévoit à la fin de l'activité une évaluation avec les parents et les enfants.

TITRE: Visite au travail

BUT

— Connaître les parents qui ont un travail à l'extérieur de la maison;

— Leur donner la chance d'animer, s'ils le veulent, une activité avec le groupe de leur enfant;

— Connaître les ressources du milieu.

DÉROULEMENT

— Lors d'une rencontre de familiarisation, soumettre le projet;

— Examiner les possibilités selon la distance, la sécurité, etc. (Rencontres individuelles ou téléphones);

— Faire une grille-horaire de ces visites et la faire parvenir à tous les parents;

— Ex.: visite à une mère dans l'usine où elle travaille, à un père à la boulangerie, etc.

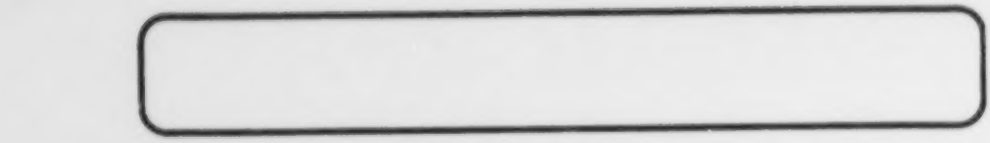

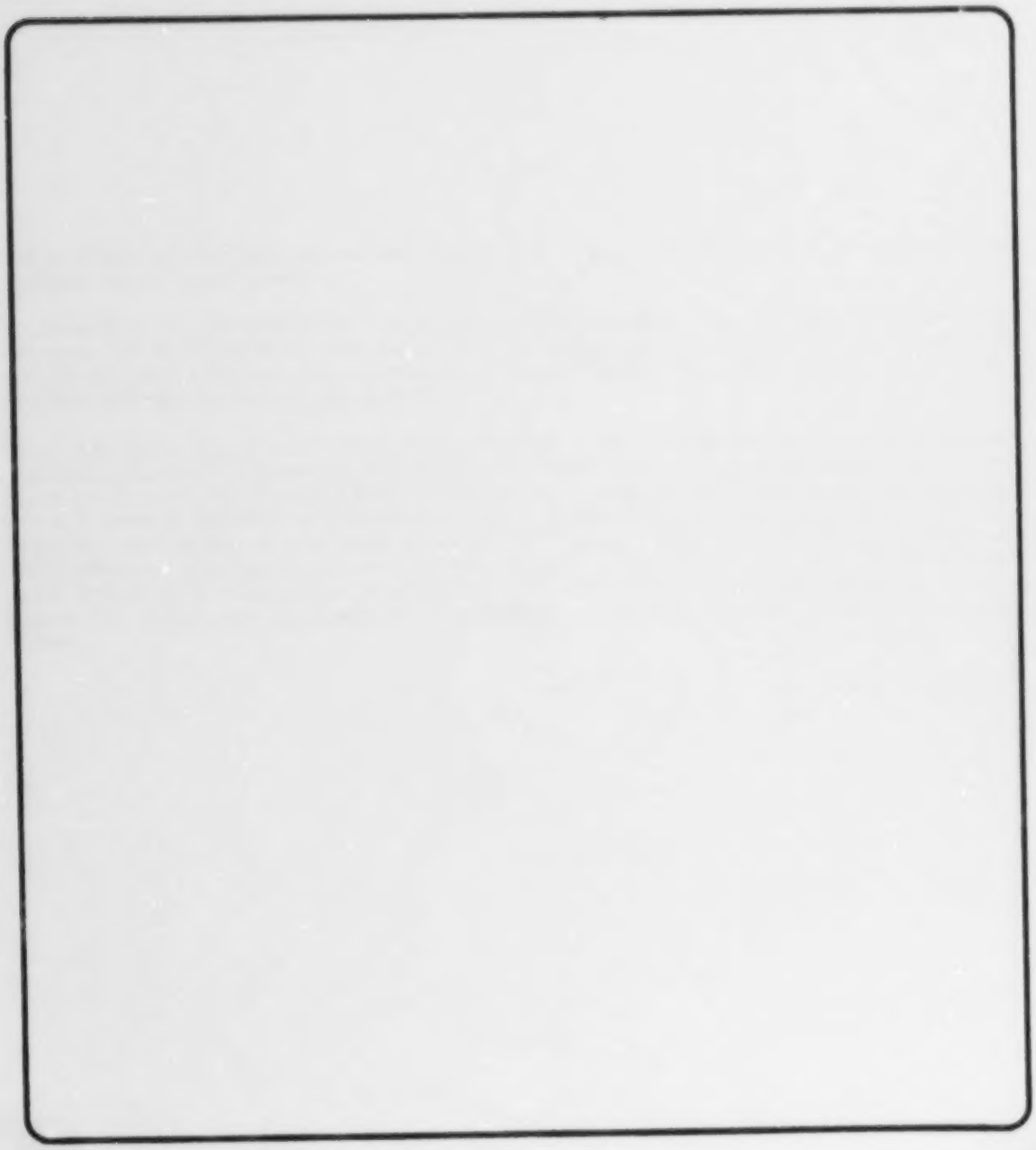

1.3 CONCLUSION

Les activités décrites dans ce premier volet avaient pour but de démontrer la diversité qu'il est possible d'offrir aux parents.

En se référant au continuum de la participation, (tableau de la page 9), l'éducatrice peut, par l'analyse des activités faites avec les parents en classe, voir à quel niveau de participation se situe son action. Elle peut ainsi décider des stratégies à développer pour favoriser, s'il y a lieu, une plus grande implication des parents.

Selon les recherches, plus une éducatrice tendra vers une participation où les parents sont intégrés au processus décisionnel, plus les parents seront stimulés à venir en classe et plus cette participation aura des impacts positifs au niveau du développement des enfants. Une participation à la prise de décision est stimulante, et pour le parent et pour l'éducatrice. Elle augmente beaucoup l'efficacité des interventions, autant à l'école que dans le milieu familial (Deitchman 1977). Même si l'atteinte formelle de la co-décision est importante, il est évident que, pour la majorité des parents, l'éducatrice devra s'attacher concrètement à favoriser davantage un processus qui tendra vers ce niveau de participation plutôt qu'à fonctionner uniquement à ce niveau.

CHAPITRE II
La participation des parents et leur compétence d'éducateurs.

2.1 L'organisation des groupes de rencontre

2.2 La planification des rencontres de parents

2.3 La structure des rencontres de parents

- l'ordre du jour
- des périodes de discussions
- une période d'évaluation

2.4 Le contenu des rencontres avec les parents

- première rencontre
- deuxième, troisième, quatrième rencontres
- cinquième rencontre

2.5 Le rôle de l'éducatrice

Ce deuxième volet de la participation des parents a des objectifs complémentaires à ceux du premier volet; cependant, les activités qui y sont proposées sont très différentes de celles développées dans le premier volet. En effet, alors que, dans le premier volet, on a proposé une démarche et des activités visant à familiariser les parents avec la classe et le travail pédagogique qui y est fait, on voudrait, dans ce deuxième volet, proposer une démarche qui permette aux parents de développer encore plus leur propre rôle d'éducateur auprès de leur enfant, cela dans le milieu de vie de l'enfant qu'est la famille.

Le développement de ce rôle pourrait être favorisé par un support individuel, comme cela s'est fait dans certains programmes («Follow Through»). Une des façons adéquates de favoriser une telle démarche est de permettre aux parents de rencontrer d'autres parents qui ont des enfants du même âge que les leurs et de discuter entre eux sur les meilleures façons d'assumer ce rôle d'éducateur dans le milieu familial.

À prime abord, le développement de cette démarche peut paraître difficile. Cependant, si l'on regarde les conclusions qui découlent de l'analyse de la participation des parents au programme d'animation Passe-Partout, on peut affirmer qu'une telle démarche, centrée sur les parents, est probablement plus facile à développer que celle qui est proposée dans le premier volet. En effet, on a constaté que les parents de quelque 2 000 enfants qui étaient inscrits au programme d'animation Passe-Partout assistaient beaucoup plus fréquemment et régulièrement à des rencontres organisées *pour eux* qu'à des rencontres où les enfants participaient à des activités (regroupement d'enfants). Ce phénomène est, en grande *partie*, explicable. Dans les activités avec les enfants, la plupart des parents attribuent à l'éducatrice un rôle prédominant et que, s'ils viennent à ces activités, c'est surtout par curiosité afin de constater, entre autres, que «leur enfant» fonctionne normalement; une fois leur curiosité satisfaite, les parents ont tendance à se retirer; le premier volet de la participation vise à utiliser cette curiosité pour déclencher une plus grande implication des parents en classe.

Par ailleurs, le succès des rencontres centrées sur les parents est en grande partie dû au fait que, dans ces rencontres, *les parents ont pour point de départ et pour point de référence continu leur propre expérience de parent, d'éducateur de leur enfant.* En plus de cet intérêt premier, ces rencontres peuvent avoir lieu à des moments qui conviennent aux parents, que ce soit en soirée (parents qui travaillent) ou à d'autres moments.

Dans un tel contexte, l'éducatrice du préscolaire est un intervenant privilégié. En premier lieu, en acceptant de regrouper les parents d'un groupe d'enfants dont elle a la responsabilité, elle forme un groupe qui a beaucoup en commun (enfants du même âge, de la même classe, de la même école, du même milieu culturel...) et qui aura ainsi l'avantage de rendre, dès le départ, les gens à l'aise. En second lieu, dans un tel groupe, l'éducatrice est une participante «comme les autres», c'est-à-dire une adulte intéressée à l'épanouissement des jeunes enfants; *son rôle devient beaucoup plus celui d'une animatrice et d'un soutien privilégié que celui d'une «experte» en pédagogie et en éducation.*

Dans le cadre du cycle de sept semaines décrit au chapitre 3, un groupe de parents aurait, au cours de l'année scolaire, quatre ou cinq rencontres. *Le contenu de ces rencontres devrait être défini par l'ensemble des parents participants et par l'éducatrice.*

Ces contenus seront très variés et pas nécessairement axés sur la vie scolaire de l'enfant; ils seront plutôt définis en référence à l'objectif général du programme préscolaire qui vise le développement global de l'enfant. Ils peuvent toucher des thèmes comme l'alimentation, la sexualité des enfants, l'achat des jouets, l'environnement physique de l'enfant... Cependant, pour un même groupe de parents, les thèmes des différentes rencontres devraient être en continuité afin de favoriser la poursuite d'un processus de réflexion cohérente sur leur rôle d'éducateur.

2.1 L'ORGANISATION DES GROUPES DE RENCONTRES

La rencontre générale d'information tenue en début d'année par l'éducatrice devrait lui permettre de mettre en branle les modalités d'organisation des groupes de rencontres.

On suggère à l'éducatrice de constituer deux groupes de parents ou plus dans les projets tel maternelle-animation, le premier correspondant aux parents des enfants du matin, le second correspondant aux parents des enfants de l'après-midi. Afin d'assurer un minimum d'interaction et de laisser à chacun des participants la possibilité de s'exprimer, la taille des groupes ne devrait cependant pas dépasser 20 personnes; ainsi, si dans certains milieux plusieurs parents viennent en couples, il est possible qu'une éducatrice trouve plus adéquat de mettre sur pied plus de deux groupes de parents.

La constitution des groupes peut se faire de différentes façons; elle peut être arbitraire, faite à partir de la liste des familles; elle peut aussi laisser place à des regroupements par affinité (voisins, parents, amis...). Toutefois, une fois constitués, les groupes de parents devraient demeurer stables; cette stabilité est essentielle au développement d'une dynamique propre qui permettra à chaque groupe de participants de devenir rapidement efficace.

À la fin de la réunion générale d'information, l'éducatrice devrait être en mesure d'indiquer à chacun des groupes de parents le moment et le lieu d'une première rencontre. Afin de favoriser la participation de tous, le moment choisi devrait faire l'unanimité des différents parents de chacun des groupes.

2.2 LA PLANIFICATION DES RENCONTRES DE PARENTS

Dans le cycle des activités de participation des parents présenté au chapitre 3, trois semaines sont consacrées soit à la planification, soit à la réalisation des rencontres des parents en groupe. En pratique, toutes ces activités pourraient être réalisées sur une période de temps plus courte que trois semaines. En effet, comme ces activités sont constituées des trois éléments suivants:

1- Planification et organisation des rencontres;

2- Rencontre du groupe des parents des enfants du matin;

3- Rencontre du groupe des parents des enfants de l'après-midi,

une éducatrice pourrait concentrer la tenue des rencontres avec les parents dans une même semaine. En procédant de la sorte, elle n'aurait à prévoir, pour toute l'année, qu'au maximum cinq semaines au cours desquelles elle aurait, pour chacun de ces groupes, à avoir des activités professionnelles en dehors de son horaire institutionnel(1); cette concentration permettrait à l'éducatrice de n'avoir pour les autres semaines que sa tâche d'éducation auprès des enfants.

La planification et l'organisation des rencontres devrait être assurées par l'éducatrice et les parents. Il est certain que, pour la première rencontre, l'éducatrice aura un rôle déterminant, devant présenter l'orientation et les modalités de participation. Cependant, elle doit faire en sorte que la plupart de ces tâches reviennent, dès la fin de la première rencontre, à des parents du groupe. Cette transition est essentielle pour deux raisons; d'une part, elle permettra à l'éducatrice de réduire au minimum la dépendance que les parents auront tendance à avoir vis-à-vis d'elle de par le simple fait qu'elle apparaîtra à plusieurs comme «celle qui connaît»; d'autre part, elle permettra à l'éducatrice de centrer les parents sur eux-mêmes et sur les ressources propres qu'ils ont comme groupe, l'éducatrice apparaissant plutôt comme une animatrice de ces rencontres.

(1) Il est évident que ces activités modifient une partie du rôle de l'enseignant; ces modifications sont cependant compensées par une modification de d'autres tâches normalement réalisées pendant le temps de disponibilité.

2.3 LA STRUCTURE DES RENCONTRES DE PARENTS

Les différentes rencontres peuvent être structurées de plusieurs façons; elles devraient cependant comprendre, minimalement, les étapes suivantes:

— Un ordre du jour;

— Une période de discussion, de mise en situation, un exposé...;

— Une pause-café;

— Une poursuite de la discussion;

— Une période d'évaluation.

- **L'ordre du jour:**

Un ordre du jour devrait être envoyé aux parents quelques jours avant une rencontre. Cet ordre du jour devrait être accompagné du compte-rendu de la rencontre précédente et montrer que l'ordre du jour actuel découle d'ententes prises lors de cette rencontre.

Cet ordre du jour, de même que le compte rendu, peut très bien être préparé par des parents en collaboration avec l'éducatrice.

- **Des périodes de discussion:**

Dépendant de la rencontre et des contenus touchés (voir 2.5), le centre de la rencontre peut avoir des formes variées:

— Questions-réponses lors de la présence d'une personne-ressource invitée;

— Petits groupes qui travaillent en atelier à partir d'un thème défini;

— Travail en grand groupe où une personne est animateur;

— Etc.

Il est important que la tâche de la rencontre soit clairement comprise et acceptée par tous les participants. Ces tâches devraient habituellement constituer des éléments de réponses à des attentes ou des besoins des participants.

Les rencontres devraient toujours avoir une période qui permette des relations davantage informelles entre les participants; à cet égard la «pause-café» (à condition de ne pas devenir le coeur de la rencontre!) a une fonction importante.

- **Une période d'évaluation:**

Une rencontre ne devrait jamais se terminer sans qu'il y ait eu une période de rétroaction pour permettre à tous de faire une évaluation de la rencontre. Même si les aspects subjectifs sont des éléments importants de la dynamique de tout groupe, la rétroaction devrait surtout avoir pour but de faire le point par rapport aux objectifs et aux tâches prévus à l'ordre du jour et ainsi d'améliorer, si besoin est, les modalités de fonctionnement du groupe.

Cette évaluation devrait tenir compte, entre autres, des points suivants:

— faire un retour sur le déroulement de la réunion c'est-à-dire:

  — Identifier les différentes discussions
  — Identifier les conclusions auxquelles le groupe est arrivé.
  — S'il y a des points qui n'ont pas été résolus, discuter de la possibilité de les remettre au prochain ordre du jour;
  — Voir à énumérer les grands thèmes de la prochaine réunion;
  — Donner à un ou des parents la responsabilité de:
    — Faire l'ordre du jour;
    — Recontacter les parents.

2.4 LE CONTENU DES RENCONTRES AVEC LES PARENTS

Dans le cadre d'un cycle de fonctionnement en 7 semaines, les parents auraient la possibilité de participer à cinq rencontres durant l'année[1]. Les contenus de ces cinq rencontres, établis en accord avec tous les participants, devraient avoir suffisamment de continuité pour permettre la naissance d'un processus de réflexion. Ces contenus auront donc à être décidés tout au long de l'année en fonction des besoins des participants. Par ailleurs, afin d'assurer une certaine continuité entre le préscolaire et le primaire, les éducatrices devraient réserver la dernière rencontre à une discussion et à une mise en contact avec l'école primaire.

Dans les paragraphes qui suivent quelques exemples illustrent ce que pourraient être les contenus de différentes rencontres.

- **La première rencontre**

C'est probablement cette rencontre qui demandera à l'éducatrice le plus de préparation. Les gens se connaissant peu, c'est à elle de donner l'information première sur les modalités de fonctionnement du groupe, le présentant comme un groupe de réflexion. Une activité de connaissance des membres du groupe pourrait amorcer la réunion.

Puisque la rencontre générale d'information portait, entre autres, sur la participation des parents, il y a sûrement eu des questions laissées sans réponses. Partir de ces préoccupations permettrait de rassurer les parents et d'amorcer une discussion sur les rôles de chacun. C'est aussi un bon moment pour l'éducatrice de spécifier son rôle qui n'est pas celui d'un «expert» mais plutôt celui d'un animateur, un soutien du groupe.

(1) Pour une proposition de calendrier, voir chapitre 3.

Schéma d'un scénario de la première rencontre d'un groupe de parents

Activité de connaissance ou de présentation des membres du groupe
Questions restées en suspens lors de la première rencontre d'information générale
Discussion
Réponse aux questions
Autant que possible l'éducatrice retourne les questions aux parents pour amorcer un processus de réflexion
On précise ce que sera la participation des parents
Chacun situe son rôle (parent, éducatrice)
....
L'éducatrice pose des questions pour déclencher la discussion, ex.: qu'est-ce qu'un enfant de 5 ans est pour vous ? Quelles sont vos préoccupations comme parent ?...
....
....
....
La discussion est facile, le groupe reste ensemble
Le groupe se subdivise en sous-groupes
L'éducatrice amène des informations
Retour en grand groupe
...
Choix des priorités
Quelques parents proposent
Décision pour la prochaine rencontre (sujet à l'ordre du jour, ressources et date)
Division des tâches
- rédaction du compte-rendu
- prochain ordre du jour
- qui contactera les gens
- ...

Le thème général de cette première rencontre devrait permettre aux parents d'exprimer leurs besoins et leurs attentes. Ce thème pourrait être défini, entre autres, par les questions suivantes:

— Qu'implique être parent d'un enfant de cinq ans ?

— Quelles sont les particularités d'une enfant de cinq ans ?

— Comment favorisons-nous son développement ?
Peut-on favoriser davantage son développement ?

— Comment mon enfant apprend-il à la maison ?

— Peut-on parler et discuter avec un enfant de cinq ans ?

Une discussion faite à partir de telles questions permet à l'éducatrice de situer les participants dans un contexte suffisamment large pour que chacun ait la possibilité d'intervenir. Par ailleurs, si les participants sont plutôt «passifs», elle peut susciter la discussion à partir d'un exposé sur les orientations définies dans le programme préscolaire ainsi que sur la façon dont ces orientations peuvent correspondre aux besoins de chacun des enfants.

La page précédente nous donne l'exemple d'un scénario possible pour une première rencontre.

- **Deuxième, troisième, quatrième rencontres des groupes de parents**

Comme la première rencontre est axée sur une définition des priorités des parents, les rencontres suivantes devraient assurer un suivi à cette identification. C'est dans cette continuité de réflexion des parents que l'actualisation de leur rôle d'éducateur sera au mieux favorisée.

Il est possible que des thèmes différents, rayonnant autour du développement de l'enfant, se côtoient dans les réunions mais il est important d'assurer des liens, une logique, entre eux. Il est aussi essentiel qu'à la fin de chaque rencontre, une période d'évaluation permette de juger de l'atteinte des objectifs fixés au début et de dégager les thèmes de la rencontre suivante. Cette opération d'évaluation favorise la mise en place d'un processus qui seul permet d'atteindre les objectifs de ces rencontres.

Voici un exemple de scénario possible des rencontres 2, 3 et 4:

Première rencontre	On a choisi cette priorité: «Nous, comme parents, on n'arrive plus à se faire écouter de nos enfants de cinq ans».
Deuxième rencontre	Discussion en petits groupes décidée par tout le groupe. Thème de la discussion: identifier les moments où l'enfant ne nous écoute pas. Retour en grand groupe pour faire ressortir les points communs qui pourraient être: l'enfant ne nous écoute pas quand on est en public et qu'on lui demande des choses différentes de la maison ou encore, quand le goût de faire quelque chose est trop fort pour lui. On en fait un listing et on suggère une façon de continuer la discussion (on décide de visionner un film qui traite de ce sujet).

Troisième rencontre	L'éducatrice, avec l'aide de quelques parents, a fait venir un film traitant du sujet, le groupe le visionne. Puis c'est un échange libre où l'éducatrice s'efforce d'aider chacun à parler. Une question reste sans réponse à la fin de la réunion: «Qu'est-ce qu'être un bon parent, aujourd'hui ? Est-ce possible le parent idéal ? Certains parents décident de tenter d'appliquer avec leur enfant, une des solutions trouvées suite à la discussion.
Quatrième rencontre	La réunion commence par un «Brainstorming» pour répondre à la question de la dernière rencontre. Les parents qui ont essayé de mettre en pratique les solutions en rendent compte au groupe. Certains parents ont lu sur le sujet et font partager leurs connaissances et opinions. On se réunit en petits groupes pour faire le point sur la question...

- **La cinquième rencontre des groupes de parents**

Cette rencontre, qui se situe vers la fin de l'année, est particulière car elle a un thème spécifique: le passage de la maternelle à la première année.

À cette rencontre, l'éducatrice s'assure de la participation d'un éducateur de première année. Cette rencontre permet un échange entre les parents et les éducateurs sur le mode de fonctionnement d'une classe de première année. Cet échange pourrait viser un double objectif; d'une part, il pourrait permettre à l'éducatrice de communiquer des informations (programmes, approche pédagogique, implication des parents); d'autre part, il pourrait permettre à l'éducatrice de se sensibiliser aux attentes des parents et de voir comment elle pourra y répondre adéquatement. Ce deuxième objectif est fondamental si l'on veut assurer une continuité minimale à la démarche entreprise par les parents au niveau préscolaire.

Étant importante pour assurer un suivi à la participation des parents, cette rencontre devrait être préparée par les éducatrices de maternelle et de première année ainsi que par un groupe de parents tant de la maternelle que de la première année. La direction de l'école pourrait y être invitée afin d'être sensibilisée aux demandes et interrogations des parents.

Avant de clore cette dernière rencontre du groupe de parents, le groupe termine par une période de rétroaction sur l'ensemble de la démarche du groupe durant l'année. Cette rétroaction porte sur les points suivants: atteinte des priorités de départ, acquisition de connaissances, pertinence des informations pour l'action concrète avec l'enfant, changements ou évolution du rôle de parent, suggestions ou modifications à apporter à la façon de fonctionner, intention de participation aux autres niveaux scolaires...

2.5 LE RÔLE DE L'ÉDUCATRICE

Le rôle de l'éducatrice dans les rencontres avec les parents sera celui de personne-ressource et d'animateur. Dans ce rôle, l'éducatrice doit cependant garder à l'esprit que les parents sont en grande partie leur propre ressource; ainsi l'éducatrice devrait viser à faire en sorte que les parents eux-mêmes, comme groupe, répondent aux questions formulées par l'un d'entre eux. À cet égard, l'éducatrice devrait «retourner au groupe» une question qui lui serait adressée. Évidemment, l'éducatrice sera, par rapport à des questions d'information sur le milieu scolaire, un informateur privilégié.

CHAPITRE III
Opérationalisation des deux volets de la participation

3.1- **Un cycle de participation de sept semaines**

3.2- **Un emploi du temps qui permet d'intégrer les activités avec les parents aux autres tâches de l'éducatrice.**

3.3- **La tâche de l'éducatrice**

3.4- **L'identification des besoins**

- un exemple d'application
- le rôle de l'éducatrice

3.5- **Un préalable à la mise en marche d'un cycle d'activités**

3.6- **Un calendrier annuel**

Les deux volets de la participation des parents qui ont été présentés aux chapitres précédents sont complémentaires et essentiels à la poursuite des objectifs du programme préscolaire qui sont d'assurer à l'enfant son plein développement. On voudrait dans le présent chapitre indiquer comment une éducatrice peut développer, à l'intérieur de sa tâche actuelle et tout au long de l'année scolaire, ces deux volets.

3.1 UN CYCLE DE PARTICIPATION DE SEPT SEMAINES

Le modèle qui est présenté tient compte du fait qu'une éducatrice en maternelle-classe a deux groupes d'enfants et aussi, par conséquent deux groupes de parents. Afin d'assurer le développement des deux volets de la participation avec chacun des groupes de parents, un cycle de sept semaines apparaît être idéal. Selon un tel cycle, une éducatrice peut planifier les différentes activités de participation des parents, soit en classe, soit en dehors de la classe avec les groupes de parents, les réaliser et disposer de moments adéquats pour assurer sa formation et échanger avec d'autres éducateurs sur les interventions réalisées.

Le schéma de la page suivante présente, à titre d'exemple, une description de ce cycle. Ce schéma permet de visualiser comment peuvent être intégrées les différentes activités de participation des parents. Ainsi, suite à la planification des activités auxquelles les parents pourraient participer en classe (semaine 1), l'éducatrice peut utiliser les deux semaines qui suivent pour travailler en classe avec chacun des groupes ou sous-groupes de parents; elle peut, par exemple, ne travailler qu'avec son groupe de parents du matin pendant une semaine et travailler avec son groupe de parents de l'après-midi pendant l'autre semaine (semaine 2 et 3). La fréquence selon laquelle des parents peuvent participer à ces activités peut être très variable allant d'une demi-journée ou deux par semaine dans ce cycle, à quatre ou cinq demi-journées. Dans ce cycle, il n'y a donc que deux semaines sur les sept où quelques parents sont présents en classe.

TABLEAU III

Cycle des activités de participation des parents dans une maternelle

Semaine 1
Planification des activités que feront des parents avec les enfants en classe
Semaine 2
Activités de parents en classe avec les enfants du groupe du matin
Semaine 3
Activités de parents en classe avec les enfants du groupe de l'après-midi
Semaine 4
Planification des rencontres avec les parents
Semaine 5
Rencontre des parents du groupe du matin
Semaine 6
Rencontre des parents du groupe de l'après-midi
Semaine 7
Formation
Échanges avec les autres éducateurs

La quatrième semaine est consacrée à la planification et à la préparation des rencontres de parents qui auront lieu pendant les cinquième et sixième semaines. Ces rencontres devraient avoir lieu à des moments autres que ceux réservés aux enfants. Elles peuvent, dépendant de la disponibilité des parents et de l'éducatrice, avoir lieu en fin d'après-midi ou en soirée. Le chapitre 2, qui présente ce volet de la participation, donne différentes indications sur l'importance de bien choisir les moments de ces rencontres.

La septième semaine est consacrée à la formation des éducatrices par rapport aux activités favorisant la participation des parents; cette formation pourra surtout être réalisée par des échanges entre les éducatrices du préscolaire d'une même école ou d'une même commission scolaire, échanges qui devraient leur permettre de réfléchir sur les difficultés rencontrées et sur les meilleurs moyens à développer pour leur apporter des solutions. Ces rencontres devraient ainsi permettre à chaque éducatrice de définir, en continuité avec ce qu'elle a entrepris, les activités à réaliser dans les semaines futures, dans un nouveau cycle de sept semaines. Il va de soi que si une formation spécifique est demandée par les éducatrices, par exemple une formation en animation, elle pourra leur être donnée à ce moment.

3.2 UN EMPLOI DU TEMPS QUI PERMET D'INTÉGRER LES ACTIVITÉS AVEC LES PARENTS AUX AUTRES TÂCHES DE L'ÉDUCATRICE

Les différentes activités qui viennent d'être mentionnées dans le paragraphe précédent peuvent en grande partie être intégrées à l'horaire habituel de l'éducatrice; *le paragraphe 3.3 indique à quelles conditions cette intégration peut se faire sans que soit affectée comme telle la charge de travail de l'éducatrice.*

L'éducatrice qui veut développer les activités selon le cycle décrit en 3.1 devrait chercher à les intégrer fonctionnellement dans son horaire de travail. À titre d'exemple, *le tableau de la page suivante indique ce que pourrait être une intégration fonctionnelle.* Dans ce tableau, on peut constater que la plus grande partie du temps que l'éducatrice consacre à ces activités se situe à la fin de l'avant-midi; quotidiennement (quatre semaines sur sept), environ une heure est consacrée à la réflexion, à la planification, aux rencontres de petits groupes de parents et à la préparation d'activités.

Les activités comme telles avec les parents auraient lieu au moment où les enfants sont en classe (participation des parents à la classe). À deux reprises, ces activités auraient lieu à d'autres moments (rencontres avec les groupes de parents le soir), des ententes pouvant permettre à l'éducatrice de disposer en contre-partie du temps de disponibilité des semaines où elle fait de telles rencontres.

Cet emploi du temps permet à l'éducatrice de faire un travail continu et d'alterner des moments de planification, de réalisation et d'évaluation de son action, cela tout en ne bouleversant pas, si l'on fait exception de deux rencontres des semaines 5 et 6, son horaire de travail habituel.

Par ailleurs, le cycle des activités de participation des parents et l'emploi du temps présenté peuvent être modifiés. Ainsi, une éducatrice peut décider d'intervertir le travail des semaines 1, 2 et 3 avec celui des semaines 4, 5 et 6; ce qui importe, c'est de faire les différents types d'activités dans les sept semaines prévues, cela pour assurer aux parents une réflexion continue, appuyée d'expériences diverses.

Exemple d'emploi du temps d'une éducatrice pour un cycle de 7 semaines d'activités

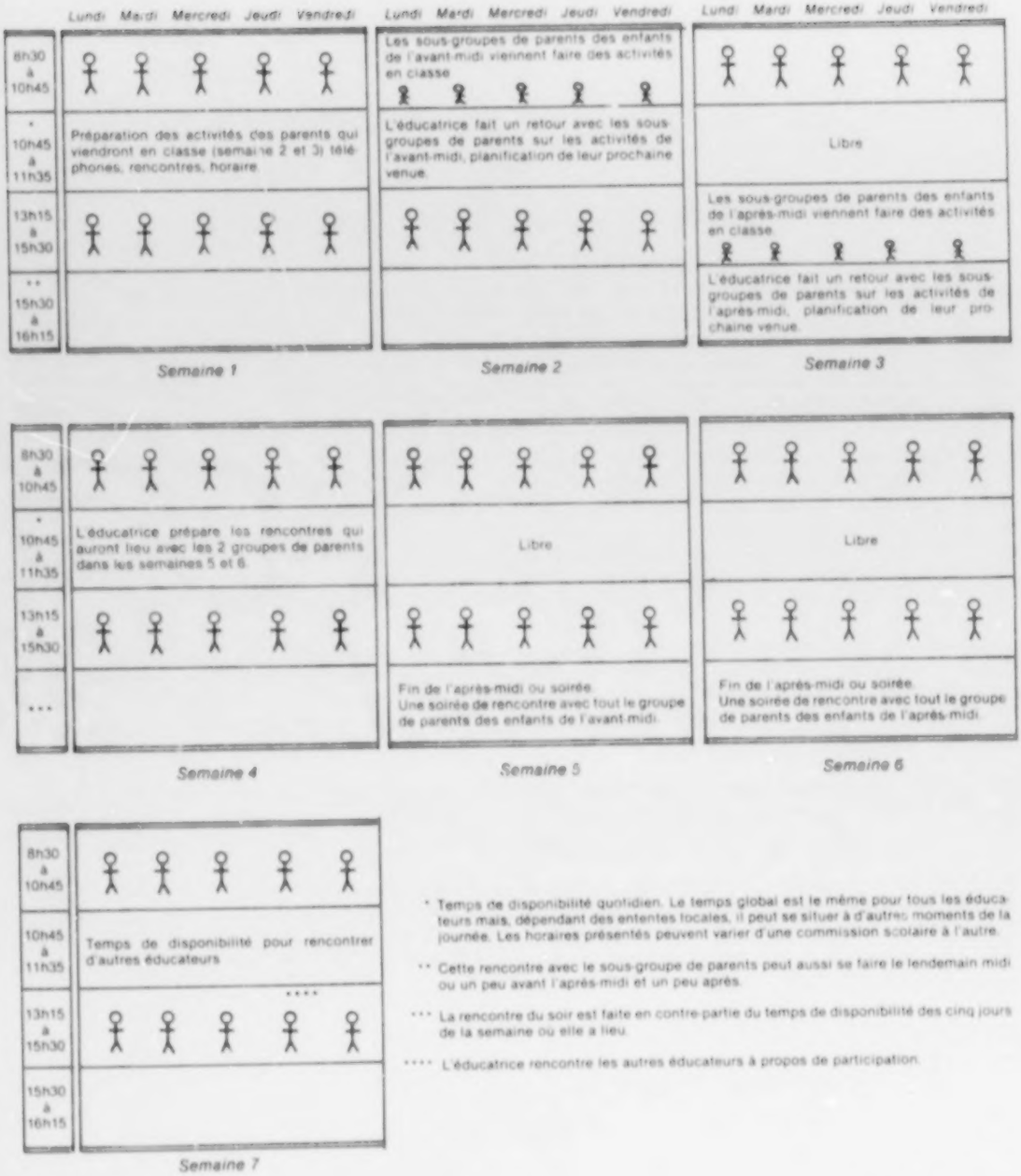
Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi
8h30 à 10h45
* 10h45 à 11h35
13h15 à 15h30
** 15h30 à 16h15
Préparation des activités des parents qui viendront en classe (semaine 2 et 3) téléphones, rencontres, horaire.
Les sous-groupes de parents des enfants de l'avant-midi viennent faire des activités en classe.
L'éducatrice fait un retour avec les sous-groupes de parents sur les activités de l'avant-midi, planification de leur prochaine venue.
Libre
Les sous-groupes de parents des enfants de l'après-midi viennent faire des activités en classe.
L'éducatrice fait un retour avec les sous-groupes de parents sur les activités de l'après-midi, planification de leur prochaine venue.
Semaine 1
Semaine 2
Semaine 3
***
L'éducatrice prépare les rencontres qui auront lieu avec les 2 groupes de parents dans les semaines 5 et 6.
Libre
Fin de l'après-midi ou soirée.
Une soirée de rencontre avec tout le groupe de parents des enfants de l'avant-midi.
Fin de l'après-midi ou soirée.
Une soirée de rencontre avec tout le groupe de parents des enfants de l'après-midi.
Semaine 4
Semaine 5
Semaine 6
Temps de disponibilité pour rencontrer d'autres éducateurs
****
Semaine 7

* Temps de disponibilité quotidien. Le temps global est le même pour tous les éducateurs mais, dépendant des ententes locales, il peut se situer à d'autres moments de la journée. Les horaires présentés peuvent varier d'une commission scolaire à l'autre.

** Cette rencontre avec le sous-groupe de parents peut aussi se faire le lendemain midi ou un peu avant l'après-midi et un peu après.

*** La rencontre du soir est faite en contre-partie du temps de disponibilité des cinq jours de la semaine où elle a lieu.

**** L'éducatrice rencontre les autres éducateurs à propos de participation.

3.3 LA TÂCHE DE L'ÉDUCATRICE

À première vue, les activités de participation des parents peuvent sembler avoir des répercussions importantes sur la tâche de l'éducatrice. On voudrait, dans le présent paragraphe, montrer que *de telles activités peuvent être réalisées à l'intérieur de la tâche actuelle des éducateurs, à la condition qu'une éducatrice accepte de réorienter l'utilisation de la partie de son temps de travail qui n'est pas consacrée à des activités avec les enfants, c'est-à-dire son temps de disponibilité quotidienne.*

Ainsi, mises à part les activités en classe, une éducatrice est disponible de 4h00 à 4h30 minutes par semaine pour d'autres activités. Une éducatrice intéressée à développer les deux volets de la participation des parents qui sont décrits dans ce guide peut demander à sa commission scolaire que ce temps disponible soit utilisé pour développer de telles activités avec les parents; ainsi une éducatrice peut disposer quotidiennement de près d'une heure pour planifier ces activités, pour rencontrer les parents.

En ce qui concerne les rencontres des parents en groupe (2e volet), qui pourraient possiblement avoir lieu en dehors de l'horaire régulier de la commission scolaire, une éducatrice peut accepter localement, en accord avec sa commission scolaire, de les tenir en échange du temps de disponibilité des semaines où elle tient de telles rencontres.

En ce qui concerne la septième semaine, afin de rendre possible les rencontres des éducatrices, celles-ci peuvent fixer, en échange de leur temps de disponibilité de la semaine, un moment où elles seraient toutes disponibles. D'autres formules peuvent aussi être utilisées, entre autres, celles qui sont développées dans le cadre du programme de perfectionnement — mis à jour.

Une réorientation du temps d'une éducatrice selon les modalités qui viennent d'être décrites exige que la commission scolaire encourage de telles modalités de fonctionnement et qu'elle autorise officiellement les éducatrices qui en feront la demande. Cette réorientation implique aussi une concertation minimale entre le directeur d'école et les éducatrices du préscolaire, particulièrement en ce qui concerne les autres tâches qui auraient pu leur être données pendant leur temps de disponibilité si des activités de participation des parents n'étaient pas développées.

3.4 L'IDENTIFICATION DES BESOINS

L'identification des besoins est une étape initiale fondamentale pour tout travail de groupe centré sur les participants. Ce processus vise à assurer une orientation de travail qui soit cohérente avec les réalités (besoins, attentes...) des membres d'un groupe. De plus, l'identification des besoins permet une action concertée et adaptée au niveau de tout le groupe.

Souvent le travail auprès des parents se limite à leur donner des informations, des façons de faire ou des modèles à imiter sans que ceux-ci en aient fait la demande, avec, comme résultat, la passivité et la frustration des parents impliqués. Dans ce cas, les parents participent en début d'année puis abandonnent rapidement, ne trouvant aucune motivation interne ou utilisation concrète auprès de leur enfant à leur participation à la maternelle.

Par ailleurs, si, dans certains cas, les parents peuvent connaître des situations négatives, il faut aussi ajouter que, dans certains cas, l'éducatrice pourrait elle aussi être amenée à vivre de telles situations. Pour minimiser de tels risques, il est indispensable que l'éducatrice soit consciente du niveau d'ouverture qu'elle peut faire aux parents, afin que les activités de participation soit vécues par elle de façon positive.

L'utilisation d'un processus d'identification des besoins, tout au long de l'année, permet de réduire grandement de telles situations. Cette identification des besoins, autant ceux de l'éducatrice que ceux des parents, peut se réaliser en différents moments: lors de la rencontre générale d'information, lors des activités de parents en classe, lors des rencontres de parents en groupe. Au début, les besoins identifiés seront sûrement «superficiels», plus axés sur l'information, mais il y aura au cours de l'année, de la part des groupes de parents et de l'éducatrice, une démarche qui les conduira à formuler des besoins plus spécifiques.

Le diagramme de la page suivante, permet de voir que ce processus ne se réalise nécessairement pas en une seule rencontre mais qu'au contraire, c'est tout au cours de l'année qu'il peut prendre place.

Processus d'identification des besoins

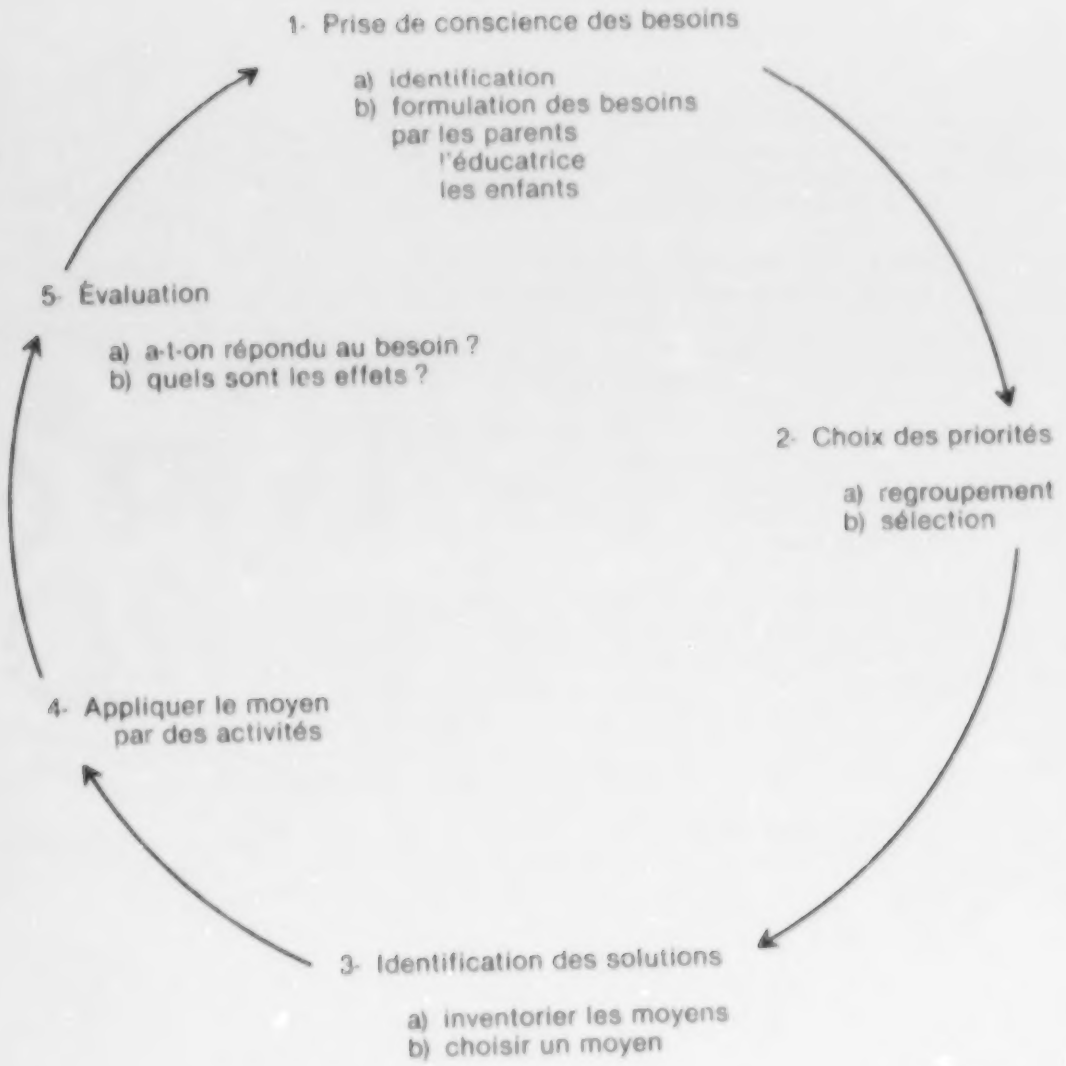

Par rapport à des besoins simples, information par exemple, l'éducatrice peut réaliser l'ensemble du processus en une rencontre, alors que par rapport à des problèmes plus complexes le processus peut s'étendre sur 2 ou 3 rencontres, ou même plus.

- **Un exemple d'application du processus d'identification des besoins**

En début d'année, les parents sont curieux de voir ce qui se passe en maternelle et ils expriment à l'éducatrice leur goût de venir en classe. L'éducatrice est intéressée à satisfaire cette curiosité et indique aux parents des moments où ils pourraient venir en classe. L'éducatrice demande aux parents selon quelles modalités leur présence dans la classe pourrait se faire (venir voir une activité particulière, leur enfant, les interactions dans le groupe, etc.). Les parents font alors un choix sur ce qu'ils veulent venir voir (étape 2). Par après, l'éducatrice suggère des moyens de venir observer en classe ce type d'activités (grille d'observation, observation libre...), les parents choisissant le moyen qui leur convienne (étape 3). Puis les parents viennent en classe (étape 4) et en reparlent par après avec l'éducatrice qui peut constater à quel point le parent a été satisfait (étape 5) et comment les parents pourraient s'impliquer à nouveau.

- **Le rôle de l'éducatrice**

C'est en fait un rôle d'animateur qu'elle exerce en faisant l'identification des besoins. Quand une éducatrice travaille selon ce processus, elle développe des habiletés comme celle d'être à l'écoute des parents (écoute active), celle d'être capable de faire préciser aux parents ce qu'ils veulent (reformulation, reflet), celle de négocier et de recevoir ou de donner du «feedback». Réciproquement, les parents doivent développer de telles attitudes vis-à-vis de l'éducatrice et reconnaître qu'elle a elle aussi ses propres besoins et attentes.

L'éducatrice peut travailler de diverses façons avec les parents: en atelier, en grand groupe, en discussion libre, etc. Dans ces activités, elle peut utiliser les mises en situation, les études de cas, le «brainstorming», les témoignages, les exposés, etc.

Selon les modalités de travail utilisées, elle peut avoir recours à différents matériaux (des tableaux, grandes feuilles, acétates, des projecteurs, etc.). Elle se préoccupe de l'aménagement physique, du lieu où le groupe se rencontre en plaçant les tables ou chaises pour favoriser la communication (cercle, rectangle...), en organisant un coin de café, etc.

3.5 UN PRÉALABLE À LA MISE EN MARCHE DU CYCLE D'ACTIVITÉS: LA RENCONTRE D'INFORMATION GÉNÉRALE

En début d'année scolaire, la plupart des éducatrices du préscolaire organisent, à l'intention des parents, une rencontre d'information. Dans certains cas, avec la rentrée progressive des enfants, les éducatrices rencontrent individuellement les parents.

Une éducatrice qui aurait décidé de développer le processus de participation présenté dans ce guide pourrait utiliser cette première rencontre d'information des parents comme point de départ de son action. Cette rencontre devrait avant tout servir de déclencheur pour susciter chez les parents une curiosité et une volonté de revenir à l'école.

Dans cette rencontre, l'éducatrice vise deux objectifs:

- Donner une information aux parents
  - sur le programme préscolaire,
  - sur les particularités de la maternelle,
  - sur les ressources et les contraintes organisationnelles (horaire, transport...)
  - sur les activités spécifiques pour les parents (cycle des différentes activités).
- Mettre sur pied les groupes de parents et déterminer le moment d'une première rencontre.

Compte tenu du temps limité dont disposera l'éducatrice pour couvrir tous ces points, on suggère de faire un ordre du jour assez strict qui permette de couvrir l'ensemble de ces points. Il est certain que, dans ce contexte, on cherchera davantage à présenter les orientations générales plutôt qu'à s'attacher à beaucoup de détails trop spécifiques qui, souvent, risquent de faire perdre la ligne directrice aux participants

Dans ce sens, on suggère à l'éducatrice de présenter par écrit et, si possible d'avance, les différentes informations sur l'organisation de la rentrée (horaires, matériel, transport, étiquetage des vêtements...).

Cette rencontre d'information générale ne devrait pas se terminer avant que l'éducatrice n'ait formé des groupes de parents et déterminé le moment d'une rencontre ultérieure.

La formation des groupes peut être grandement facilitée si l'éducatrice a une bonne connaissance initiale du milieu où elle travaille; à cette fin, l'analyse-terrain, présentée en annexe, pourra être utile. La formation des groupes peut respecter la division en groupe qui existe déjà pour les enfants; cependant, il est possible que certains parents préfèrent être, pour différentes raisons (amis, voisins, horaires), dans un autre groupe.

Autant que possible, l'éducatrice aura avantage à mettre sur pied, dès le départ, les bases qui facilitent la communication (chaîne téléphonique, lettres, compte-rendus), quitte à modifier, selon les besoins des participants, certaines tâches. On trouvera à ce même annexe deux exemples d'instruments, une lettre d'information et d'invitation et une chaîne téléphonique.

3.6 CALENDRIER ANNUEL

Comme le cycle de participation des parents est de 7 semaines, il sera possible de le réaliser un maximum de 5 fois au cours d'une année scolaire. Concrètement, il appartient à l'éducatrice de juger si la planification de l'ensemble de ses activités professionnelles lui permet de réaliser ce cycle de façon aussi fréquente. Le modèle proposé étant lié à un cycle de 7 semaines, l'éducatrice peut décider de le réaliser au rythme qui lui convient, par exemple à 2 ou 3 reprises seulement au cours de l'année scolaire.

Une fois décidée la fréquence des cycles de participation, l'éducatrice a à assurer une certaine planification qui tiendra compte des fêtes de Noël, de Pâques, des journées pédagogiques. En commençant assez tôt en septembre, l'éducatrice s'assure de faire 2 cycles complets avant Noël; pour plus de suivi avec les parents, il est important que les cycles ne soient pas coupés. *À titre d'exemple*, le calendrier suivant pourrait convenir pour l'année scolaire 1982-83.

du 6 septembre au 10 septembre

semaine pour une rencontre d'information générale

du 3 septembre au 29 octobre

premier cycle de 7 semaines

du 1 novembre au 17 décembre

deuxième cycle

du 17 janvier au 4 mars

troisième cycle

du 7 mars au 22 avril

quatrième cycle

du 25 avril au 10 juin

cinquième cycle

De plus, il est possible qu'une éducatrice condense ses activités avec les parents sur 5 semaines au lieu de 7. Elle peut alors s'assurer de semaines où elle n'aura pas à prévoir ou a faire d'activités avec les parents.

CHAPITRE IV
La formation des éducatrices

La mise en place des activités de participation qui viennent dêtre décrites demande qu'une éducatrice reconnaisse l'importance de telles activités pour l'atteinte même de ses objectifs professionnels.

Une fois ce premier pas franchi, la plupart des éducatrices constateront que la réalisation de ces activités demande de leur part surtout des qualités humaines et des habiletés qu'elles ont déjà, mais qu'elles n'avaient pas à utiliser fréquemment (travail en groupe, communication verbale entre égaux, empathie, ouverture d'esprit, réceptivité face au changement et, dans certains cas, face à la nouveauté...).

Ces qualités et les habiletés nouvelles peuvent difficilement être transmises par une formation homogène et planifiée. Au contraire, les particularités locales et régionales, les caractéristiques et les expériences diversifiées des éducatrices et des parents exigent une formule ouverte de formation.

La formule la plus adéquate semble être celle qui permette aux éducatrices qui ont des préoccupations concrètes semblables, spécifiquement par rapport à la participation des parents, de se regrouper afin d'exprimer leurs problèmes et leurs besoins et de se donner les moyens d'y répondre. Un tel groupe d'éducatrices, formé de l'ensemble des éducatrices de deux ou trois écoles qui sont à proximité, ou par les éducatrices du préscolaire d'une petite commission scolaire, est un support très efficace puisqu'il permet une réelle continuité entre un moment de réflexion (formation) et de planification et un moment de réalisation d'activités.

Dans le but de favoriser de tels échanges, qui sont essentiels au développement du modèle de participation proposé, les éducatrices qui mettent sur pied des activités pour les parents ont la possibilité de se rencontrer régulièrement une demi-journée à toutes les 7 semaines.

Le contenu de ces journées de formation devrait être planifié par l'ensemble des éducatrices d'un groupe; ces contenus devraient toucher à tous les aspects du processus de participation des parents, tels

— la planification des activités;

— l'identification des besoins;

— la communication en groupe;

— la façon de mettre en place un processus de rétroaction;

— la mise sur pied d'un réseau de communication entre éducatrices qui développent ces activités;

— la rétroaction des activités avec les parents.

On trouvera en annexe I des thèmes pouvant alimenter la discussion lors de ces rencontres d'éducatrices.

Pour faciliter le fonctionnement d'un groupe d'éducatrices, la commission scolaire aurait avantage à toujours assurer à ce groupe la collaboration et la participation d'une personne-ressource qui pourrait être un directeur d'école, un conseiller pédagogique ou toute autre personne compétente intéressée par la participation des parents et qui jouerait un rôle de déclencheur, de support et d'animation pédagogique. En plus de ce rôle d'animateur pédagogique, cette personne devrait être en mesure de faciliter l'accès aux différentes ressources matérielles et professionnelles (animateur-conseil, information...) pour le groupe d'éducatrices.

En concertation avec la direction d'école, les éducatrices peuvent, en plus de ces demi-journées de formation, utiliser quelques-unes des journées pédagogiques dont les contenus sont décidés localement. Par exemple, en début d'année scolaire, un stage d'immersion de deux jours peut servir de point de départ à l'action de l'éducatrice pour la participation des parents.

CONCLUSION

Les modalités d'organisation d'activités pour les parents qui ont été décrites dans ce guide peuvent apparaître très structurées; on a procédé de la sorte, au niveau de l'exposé, surtout pour indiquer comment concrètement, par rapport aux contraintes telles qu'elles existent, il est possible de développer de manière cohérente des façons de faire. Il n'en demeure pas moins, qu'une fois cette structuration minimale acceptée, le modèle développé laisse place à une très grande initiative de l'éducatrice: l'éducatrice reste la première conceptrice des activités qu'elle réalise avec les parents. Les activités du guide sont loin d'être rigides, elles ne sont présentées qu'à titre d'exemples. Elles ouvrent sur un large éventail opérationnel. Ce qui est important pour l'éducatrice, c'est d'assurer une stabilité et une continuité de la participation du plus grand nombre possible de parents.

Il est souhaitable, à mesure que les éducatrices développeront différentes activités, de voir à compléter, à partir de ces dernières, le présent guide et même à le réaménager si nécessaire, cela afin de le rendre le plus fonctionnel et le plus utile possible. Toutes les suggestions d'amélioration de ce guide devraient être acheminées au Ministère afin que celui-ci puisse enrichir périodiquement ce guide à partir des expériences variées des différentes éducatrices.

Enfin, il est opportun de rappeler que la mise en place du modèle présenté dans le guide exige une concertation de base entre les éducatrices et leur commission scolaire. Minimalement, la commission scolaire pourrait, dans un premier temps, fournir une lettre d'entente concernant les modalités selon lesquelles le modèle décrit dans ce guide est accepté et encouragé par la commission scolaire. Dans un deuxième temps, les éducatrices intéressées à développer ces activités de participation des parents pourraient signer cette entente et voir, en concertation avec un responsable local, à planifier et réaliser leurs activités.

ANNEXE I

L'analyse-terrain

N.B.: Cette analyse devrait être enrichie tout au long de l'année et faite conjointement par l'éducatrice et les parents.

1. PORTRAIT GÉOGRAPHIQUE DU MILIEU

Sur la carte du milieu (autant que possible il est préférable d'avoir une carte à grande échelle) on identifiera:

— Les maisons où résident les enfants (village), ainsi que les différents services ou ressources du milieu.

2. CONSTITUANTES DU MILIEU

Dans cette section de l'analyse-terrain, il s'agit d'identifier les constituantes du milieu et cela par rapport à différentes rubriques.

On notera avec soin les renseignements qui peuvent nous donner des informations supplémentaires sur notre clientèle.

— soit pour nous préciser des habitudes, des contraintes, face à la participation
  — par exemple, il est utile de savoir si dans un milieu donné une majorité de gens travaille selon des horaires irréguliers, rotatifs, etc.

— soit pour nous donner des renseignements encore plus précis
  — par exemple, s'il y a une usine principale dans un village, il peut être utile de connaître l'échelle des salaires des travailleurs, de savoir s'il s'agit d'un travail saisonnier, ou encore de savoir si les gens travaillent à l'extérieur de leur milieu.

— soit pour identifier une ressource possible pour l'éducatrice, les parents ou les enfants
  — par exemple, s'il y a un C.L.S.C., il est utile de connaître les services qu'il offre pour les clientèles préscolaires.

Voici donc différentes rubriques sur lesquelles il faut s'interroger.

2.1 Travail industriel

Il s'agit ici d'identifier pour votre milieu, les principaux secteurs d'emploi: usines, exploitations forestières, minières, pêcheries; et de dégager des caractéristiques qui peuvent avoir un impact sur la participation. Par exemple:

— Les horaires irréguliers de travail;

— Des occupations qui éloignent les pères du foyer (forêt, pêche, etc.).

Les ressources et habiletés de ces travailleurs peuvent servir à planifier certaines activités avec les parents.

2.2 Les services

Il s'agit tout simplement ici de vérifier si le milieu a tous les services (banques, magasins, garages, plombiers, électriciens, loisirs).

On pourra vérifier par exemple s'il y a des magasins de jouets et de jeux éducatifs, des magasins de disques, de livres, de matériel pour enfants.

2.3 Les services de santé

Il s'agit ici d'identifier quels sont les services de santé (hôpitaux, C.L.S.C., cliniques, etc.) qui existent dans le milieu, et de voir quelles ressources disponibles il serait possible d'utiliser ou quelles collaborations il serait possible d'établir avec ces services (infirmière, nutritionniste, aide-sociale, etc.).

2.4 Organismes à but non lucratif

Ce sont: les organismes, les associations, les clubs sociaux, etc. Il s'agit de les identifier mais aussi, surtout de voir dans quelle mesure ils ont des activités soit en éducation, soit pour les enfants et de dégager la collaboration qu'il serait possible d'établir avec eux.

De plus, on pourrait se procurer le calendrier de leurs activités pour vérifier s'il n'y aura pas de «conflit» avec nos rencontres, ou s'il n'y a pas des activités communes à réaliser avec eux (par exemple au niveau de la promotion).

2.5 Éducation

En plus d'identifier les différentes ressources éducatives du milieu (école, commission scolaire, C.E.G.E.P., université), on s'attardera à vérifier leurs programmes et les ressources disponibles, notamment au niveau de l'éducation des adultes, de façon à repérer, d'une part, les conflits «d'horaire» qui peuvent survenir (par exemple, des cours touchant plusieurs parents) et d'autre part, les cours ou services qui vont dans le sens de notre action (par exemple les sessions de «parents-efficaces»). Enfin, bien sûr, pour identifier des personnes-ressources qui pourront venir en aide à l'animateur.

3. POPULATIONS ET MENTALITÉS

3.1 Les caractéristiques générales

Ces informations qui peuvent être tirées de différentes sources: «Annuaire du Québec», centre local ou régional de main d'oeuvre, commissions scolaires, analyse de population, de certains services d'éducation aux adultes, pourraient être consignées au tableau de la page suivante.

Pour une même commission scolaire ou pour une même région, ce travail a peut-être déjà été fait, sinon il peut être fait en collaboration avec les différentes éducatrices.

3.2 Les variables du ministère de l'Éducation du Québec qui caractérisent les différentes commissions scolaires

Le document «Les secteurs défavorisés du Québec»[1] doit être utilisé pour remplir la partie gauche du tableau de la page suivante.

Les données sur votre population (fiches d'inscription des enfants) doivent être utilisées pour la partie droite du tableau.

Pour comprendre les variables utilisées, il faut se reporter à la page 5 du document *Les secteurs défavorisés du Québec* où une description de chacune est donnée. Vous devez compiler les données sur votre population de la même façon que celles que vous avez pour votre commission scolaire.

Caractéristiques générales de la population

Population		Nombre	%
Population active*			
Sexe:	masculin		
	féminin		
Âge:	18 - 24 ans		
	25 - 40 ans		
	41 - 60 ans		
Chômeurs/Population active			
Sexe:	masculin		
	féminin		
Âge:	18 - 24 ans		
	25 - 40 ans		
	41 - 60 ans		
Assistés sociaux			
60 ans et plus			

* Pour le territoire de votre commission scolaire, sinon pour la région économique dans laquelle votre commission scolaire est située.

À titre d'exemple, les variables 3 et 4 du tableau sur la proportion des mères qui ont une faible ou une forte scolarité; correspondant à la page 6 du document sur *Les secteurs défavorisés du Québec*, à la 9e variable qui est définie comme suit: «Le nombre de mères qui avaient un ou plusieurs enfants de 0 à 17 ans et qui comptaient 7 années ou moins de scolarité en juin 1971 par rapport au nombre total de mères de famille».

(1) L'univers de référence de ce document est: les familles ayant des enfants de 0 à 17 ans en juin et *non l'ensemble* de votre population locale.

Pour obtenir cette proportion (rapport), il faut ranger chacune des fiches d'inscription en trois sous-groupes:

— Moins de 7 ans de scolarité;

— 8 à 11 années de scolarité;

— 12 années et plus.

  — Faire le total des individus dans chacun des sous-groupes;
  — Faire le total de tous les individus;
  — Calculer le pourcentage du sous-groupe 1 par rapport au total des individus, ce qui donnera la valeur de la variable 4;
  — Calculer le pourcentage du sous-groupe 3 par rapport au total des individus, ce qui donnera la valeur de la variable 3.

Cette opération doit être effectuée:

— Autant de fois qu'il y a de secteurs dans la commission scolaire;

— Pour le total des familles de la commission scolaire.

3.3 Les variables socio-culturelles

Les informations que vous devez rechercher pour compiler cette troisième section sont moins précises que les précédentes mais sont tout aussi importantes.

Vous devez chercher à cerner les principales habitudes culturelles de votre popuiation. Ces habitudes peuvent être regroupées dans une des catégories suivantes:

Les variables de la Direction des Politiques et Plans selon la population de la commission scolaire et selon l'inscription à la Maternelle-classe

Variables	Population Commission scolaire					Population de la maternelle				
	C.S.	Secteurs				C.S.	Secteurs			
	Total	1	2	3	4	Total	1	2	3	4
Indice global										
Pères de famille fortement scolarisés										
Pères de familles faiblement scolarisés										
Mères de famille fortement scolarisées										
Mères de famille faiblement scolarisées										
Pères de famille: professionnel, administrateur ou technologue										
Pères de famille: travailleur manuel										
Familles monoparentales										

— Livres, revues, journaux, disques, télévision;

— Bibliothèques publiques (municipales, scolaires,...);

— Les sports familiaux (et activités de plein air);

— Les activités socio-culturelles (poteries, céramique, métiers d'arts...);

— Les activités sociales (bingo...).

Deux objectifs principaux doivent être poursuivis:

— Obtenir des informations sur votre clientèle;

— Trouver des ressources que vous pouvez utiliser.

Livres, revues...

Vous pouvez faire l'inventaire des petites librairies et demander aux libraires de vous parler de leur clientèle; les journaux locaux ou régionaux ont souvent des analyses de clientèle; si la télévision communautaire existe, vous y trouverez certaines informations qui pourraient vous être utiles...

Bibliothèques publiques

Il importe d'identifier les bibliothèques ou ludothèques publiques. Si elles existent, il peut être très utile d'obtenir une bibliographie (en faire la demande au bibliothécaire) complète des livres pour enfants, avec indication de ceux qui conviennent aux quatre ou cinq ans. Il serait également très utile d'avoir une bibliographie des ouvrages portant sur l'éducation de l'enfant, sur la psychologie de l'enfant. De plus, les services à la clientèle de la plupart des bibliothèques sont ouverts aux commandes d'achat de livres. L'éducatrice pourrait donc fournir une liste de titres au bibliothécaire.

Les sports familiaux, les activités de plein-air, les activités socio-culturelles, les activités sociales

En identifiant les activités à ce niveau, on essaiera de voir quelles sont les contraintes de participation qu'elles peuvent représenter pour l'éducatrice.

Par exemple, le carnaval de tel endroit monopolise la population pendant deux semaines en février.

L'idéal serait que l'éducatrice dresse un calendrier des événements susceptibles d'entrer en compétition avec ses rencontres de parents. L'exemple qui suit permet de retracer rapidement toute activité qui monopolise à un moment ou l'autre une partie de sa clientèle.

Calendrier des activités qui sont quasi annuelles

L'éducatrice pourra aussi dresser une liste des activités qui sont constantes, par exemple:

- Les pêcheurs partent au printemps, et leurs femmes travaillent dans les conserveries;
- L'automne et le printemps pour les agriculteurs;
- Au village x, les cours d'éducation des adultes sont toujours le mercredi;
- Etc.

Calendrier des activités

Activités / Date	Septembre	Octobre	Novembre
Festival du bleuet (1)	3 au 7 St-Isidore		
Bingo (2)	Tous les mardis Ste-Ursule		
Congrès régional des pêcheurs (3)		10-11-12 Gaspé tous les pêcheurs	

(1) Ce festival accapare tout le village. Il serait préférable de ne pas planifier de rencontre durant cette période.

(2) Dans ce village le bingo regroupe beaucoup de mères de famille qui font partie de ma clientèle.

(3) Pêcheurs, femmes de pêcheurs et marchands, participeront à ce congrès.

4. SOURCES D'INFORMATION

Pour s'aider à réaliser cette analyse-terrain, on pourra utiliser différentes sources d'information. Voici une liste d'exemples de ces sources d'information:

- Ministère des Terres et Forêts pour cartes géographiques;
- Les directions d'écoles pour lieux de rencontres;
- Centre de la main d'oeuvre, le C.L.S.C. pour les constituantes du milieu;
- Les bibliothèques municipales pour les recherches sur la population;
- Statistique Canada pour les chiffres sur la population et les variables;
- Documents: «Les secteurs défavorisés du Québec»
  «L'annuaire des services sociaux»
- Ministère des Affaires sociales;
- C.L.S.C.;
- Communication - Québec: répertoire des organismes;
- Bibliothèque centrale des prêts;
- Commission économique de la région (données sur l'industrie et les entreprises);

- Municipalités (secrétaire - Hôtel de ville);
- Éducation des adultes (service commission scolaire régionale);
- Comité de loisirs;
- Dossier - Les secteurs défavorisés du Québec;
- Commission culturelle de la ville et de la région;
- Répertoire téléphonique (services).

Exemples de lettre d'invitation et d'organisation de chaîne téléphonique

INSTRUMENT 1

LETTRE D'INFORMATION ET D'INVITATION

(nom de l'école) _____ *(date)* _____

Chers parents,

Vous êtes cordialement invités à une rencontre de parents qui se tiendra:

date: _____
heure: _____
endroit: *(adresse, local)*

Lors de cette rencontre, vous aurez l'occasion de vous informer sur la maternelle, de discuter avec d'autres parents et de formuler vos attentes concernant votre participation.

Bonjour à tous. Nous vous attendons.

(signature) _____

Chaîne téléphonique

La chaîne téléphonique permet de rejoindre facilement tous les parents.

Le parent responsable s'occupe du bon fonctionnement de la chaîne et corrige au besoin les noms et numéros de téléphone.

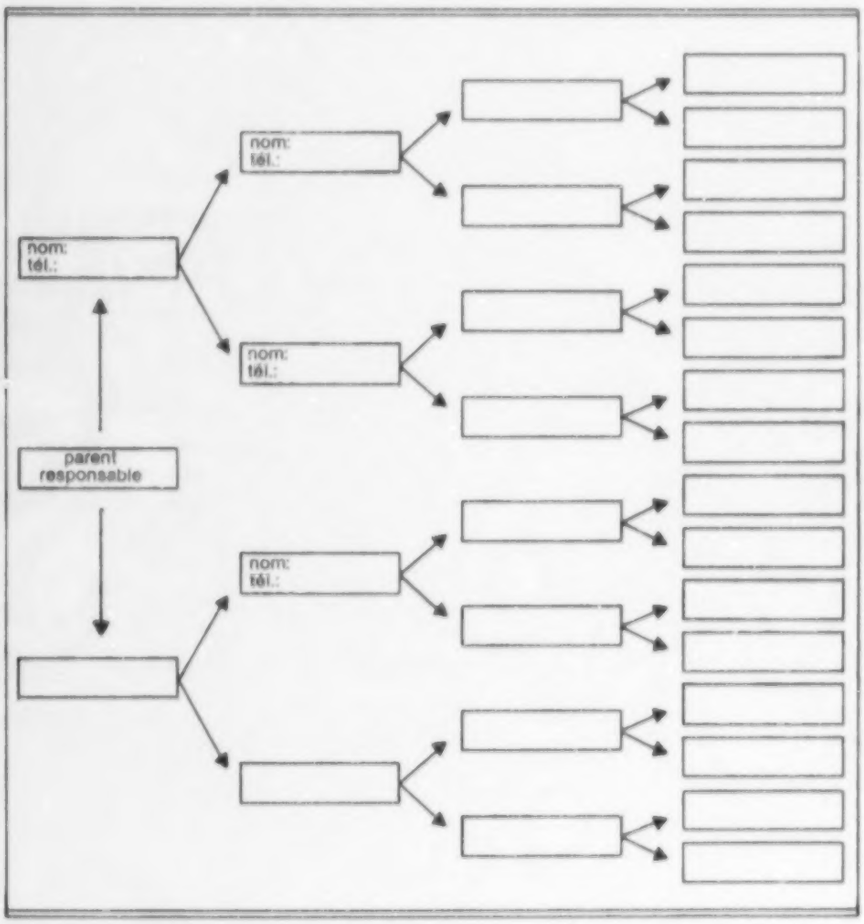

ANNEXE II

1. THÈMES ET QUESTIONS PERMETTANT À L'ÉDUCATRICE DE FAIRE UN RETOUR SUR LES ACTIVITÉS DE PARTICIPATION DES PARENTS

Cette réflexion pourrait éventuellement alimenter un journal de bord que l'éducatrice tiendrait au sujet de la participation des parents ou encore alimenter la discussion lors des rencontres d'éducatrices.

- **Au sujet de la familiarisation réciproque et de l'information générale**

— Est-ce que j'ai été capable de personnaliser mes contacts avec les parents (je connais les noms et prénoms, je connais un peu leur vécu) ?

— Est-ce que je me suis mise à la portée des gens (ex.: adapter mon vocabulaire, mes exemples, faire des réunions ouvertes sans contenu spécifique) ?

— Est-ce que j'ai fait savoir aux parents qu'ils étaient les bienvenus ? Comment ?

— Est-ce que j'ai mis en place des moyens pour contacter les parents chez eux ? (ex.: ai téléphoné, suis-je allée, ai-je écrit ?...)

— Est-ce que j'ai organisé des activités informelles avec les parents (rencontres individuelles, etc. ?) Quel était mon rôle ?

— Est-ce que je suis allée chercher des parents pour donner de l'information aux autres parents ?

- **Au sujet de l'information plus spécifique**

— Ai-je fait connaître aux parents l'importance de l'information qu'ils me donnent sur leur enfant ?

— Est-ce que j'ai demandé des informations aux parents sur la connaissance qu'ils ont de leur enfant ?

- **Au sujet de l'identification des besoins**

— Ai-je eu l'habitude, avant de proposer des activités, de voir quels étaient les besoins des participants (parents et éducatrices) ?

— Ai-je eu l'habitude de faire un retour sur les activités réalisées pour voir si elles avaient répondu aux besoins identifiés ?

- **Au sujet de l'implication première en classe**

— Ai-je favorisé la contribution des parents à la vie de la maternelle (co-animation d'ateliers, accompagnement aux visites, préparation du matériel...) ?

— Quels ont été les moyens pour coordonner l'implication des parents (grille-horaire, banque d'activités...) ?

- **Au sujet de la prise en charge**

— Ai-je favorisé la prise en charge d'activités auprès des enfants par les parents ?

— Quels types de décisions ont été prises conjointement avec les parents (réalisation d'activités ou décisions sur les objectifs et orientations pédagogiques) ?

— Leur ai-je fait confiance pendant la prise en charge ? (Ai-je accepté leurs valeurs, suis-je intervenue pendant leur activité...) ?

— Ai-je fait un retour avec les parents pour discuter des activités dont ils ont eu la responsabilité ?

- **Au sujet des rencontres avec les groupes de parents**

— Ai-je favorisé l'expression des besoins et attentes des participants ?

— Quels ont été les moyens utilisés pour favoriser l'expression des besoins des participants ?

— Est-ce que tous les participants ont eu la possibilité d'exprimer leurs opinions ?

— Est-ce que tous les participants ont exprimé de fait leurs opinions ?

— Est-ce que l'information que j'ai transmise ne prenait pas trop de place lors d'une rencontre ?

— Les sujets abordés au cours de ces réunions ont-ils été proches du vécu des parents comme éducateurs ?

— Y a-t-il eu une réflexion suivie d'une rencontre à l'autre des groupes de parents ? Comment ce suivi s'est-il manifesté lors des rencontres suivantes ?

— Est-ce que j'ai relu les compte-rendus afin de voir si les attentes avaient été comblées ?

— Ai-je fait un retour avec les participants pour voir si les objectifs de la rencontre avaient été respectés ?

2. RÉPERTOIRE D'OUTILS DE FORMATION POUR LES PARENTS

Les prochains titres sont tirés du document de la Direction générale de l'Enseignement des adultes «Répertoire des outils de formation pour les parents» novembre 1980, no du document 38-0435. Il est possible d'en faire la demande à la Direction générale de l'Enseignement des adultes.

Ces titres se rapportent à des sessions de formation ou des rencontres données dans différentes commissions scolaires. *Si les parents manifestent des besoins de formation*, il pourrait être possible de référer à ces commissions scolaires afin que votre service d'Éducation aux adultes puisse éventuellement offrir un de ces cours aux parents.

Les titres plus adaptés à des demandes de formations de parents d'enfants d'âge préscolaire ont été sélectionnés et sont présentés avec la page de référence du document de la D.G.E.A.. Une classification en grands thèmes est faite.

	Document D.G.E.A. Page
• **Le développement de l'enfant**	
— Sensibilisation au développement préscolaire de l'enfant	69
— Sensibilisation au développement socio-affectif de l'enfant	35
— Information - Prodas	80
— Éducation sexuelle	32
— Sexualité de l'enfant et croissance personnelle des parents	34
— Prévention et correction de certains troubles d'apprentissage chez des enfants 0-5 ans	71
— Problèmes d'apprentissage et de comportement	59
— Apprends-moi à parler	62
— Cours d'entraînement pour des parents qui ont des enfants ayant des problèmes de langage	61
— Enfant handicapé et sa famille	64
• **Le rôle d'éducateur des parents**	
— Parents efficaces (GORDON 1 et 2)	17-19-20
— Relations parents - enfants	25-26-27-28
— Parents d'enfants de 0 à 3 ans	30
— Communication parents - enfants	29
— Groupe de croissance pour parents	36
• **Liens familles - préscolaire - primaire**	
— Projet couvre-tout	70
— Comment préparer son enfant à l'école	67
— Transition des enfants de la maternelle à la 1ère année	68
• **Travail de groupe de parents dans le cadre d'une participation institutionnelle**	
— Rencontre d'apprivoisement parents/enseignants	135
— Modalités de participation à l'école	95
— Organisation et tenue d'une assemblée générale	119
— Le travail en groupe	120 à 128
— Sensibilisation au travail de groupe	130
— Initiation au travail en équipe	131-133
— Participation des parents aux réunions d'école	141
— Mieux travailler en comité d'école	125
— Séance d'information sur l'école québécoise	140

RÉFÉRENCES UTILES

CLOUTIER, Richard (1979). «La garderie, c'est pour les enfants ou leurs parents ?» **Apprentissage et socialisation,** vol. 2, no 1, pp. 13-20, Québec.

COLEMAN, J. (1972). «The children have outgrown the Schools». **Psychology today,** February.

COWEN, E.L. (1973). «Social and community interventions». **Annual review of Psychology,** 24, pp. 423-472.

DATTA, L.E. (1975). «La participation des parents à l'éducation préscolaire aux États-Unis». **L'évolution de l'éducation préscolaire,** CERI, pp. 40-53, Paris.

DEITCHMAN, R., NEWMAN, I., WALSH K. (1977). Dimensions of parental involvement in preschool programmes, **«Child: care, health and development»,** no. 3, pp. 213-224.

GORDON, I. (1971-72). «Parent involvement in early childhood Education». **The National Elementary Principal,** 51, pp. 26-30.

GRÉGOIRE, Monique (1975). Des mots à la réalité, les parents veulent participer. **Prospectives,** décembre vol. 11, pp. 265-269.

HENRIPIN, M., ROSS, V. (1975). **Les parents dans l'école: ils font quoi ? dans quelles limites ? pourquoi et vers quoi ?** Service général des communications, M.E.Q., Québec, 78 p.

HENRIPIN, Marthe (1978). «Les ambiguités et les difficultés inévitables de toute participation». **Prospectives,** Février-Avril, pp. 89-112.

LAPIERRE, Barbara, (1974). «L'école et l'enfant en milieu défavorisé, un échec». **L'école coopérative,** no 24, Janvier, pp. 4-17.

M.E.Q. (1977). **L'enseignement primaire et secondaire au Québec.** Livre vert, Éditeur officiel du Québec, Québec, 147 p.

M.E.Q. (1979). **L'école québécoise.** Énoncé de politique et plan d'action, Éditeur officiel du Québec, Québec, 163 p.

M.E.Q. (1979). **Les citoyens et la participation: les parents dans les comités d'école.** Module 3, Direction générale de l'Éducation des adultes, Québec.

M.E.Q. (1980). **L'école, s'adapte à son milieu.** Énoncé de politique sur l'école en milieu économiquement faible, Éditeur officiel du Québec, Québec, 133 p.

M.E.Q. (1980). **Guide d'implantation de la maternelle-classe (4 ans).** Direction générale des Réseaux, Québec, 25 p.

M.E.Q. (1980). **Répertoire d'outils de formation pour les parents.** Direction générale de l'Éducation des adultes, Québec (DOC. 38-0435).

M.E.Q. (1981). **Programme d'éducation préscolaire.** Direction générale du développement pédagogique, Québec, 80 p.

SALOMON, Anne (1981). **À propos de la participation des parents.** Département de psychologie, Université de Montréal, 37 pages et annexes.

RESSOURCES

PROGRAMME

Programme d'éducation préscolaire. D.G.D.P. — 16-1080. Mai 1981.

GUIDES PÉDAGOGIQUES

Guide général d'interprétation et d'instrumentation pédagogique. D.G.D.P. 16-1081, 1982.

Vers l'Éveil spirituel et l'éducation de la foi des tout-petits (4 - 5 ans). Service des Programmes. D.G.D.P. — M.E.Q. 16-1003, 1976.

Éveil mathématique. Service des Programmes. D.G.D.P. — M.E.Q. 16-1008, 1977.

Guide d'Aménagement des maternelles. D.G.A. — M.E.Q. 1981, 27-1666.

Les Arts au préscolaire. D.G.D.P. — M.E.Q. 16-1082 (à venir).

Le langage au préscolaire. Guide pédagogique des éducatrices du préscolaire. D.G.D.P. 16-1083.

L'Observation des enfants du préscolaire. D.G.D.P. — M.E.Q. 16-1087.

Guide bibliographique sur l'éducation préscolaire. D.G.D.P. — M.E.Q. 16-1084.

Formule d'aide à l'élève qui rencontre des difficultés. Bilan fonctionnel et plan d'action. D.G.D.P. — 16-7516, série de 1 à 12 (à venir).

Les orientations pédagogiques des services de garde en milieu scolaire. D.G.R. (à venir).

Services de garde en milieu scolaire. D.G.R. — Juin 1980. No. 51-3675.

La ludothèque. Milieu économiquement faible. Ressources didactiques. D.G.R. — Septembre 1979. No. 51-3568.

Guide d'implantation de la maternelle-classe. Milieux défavorisés. Maternelle. Janvier 1980. No. 51-3625. D.G.R.

Guide d'implantation de la maternelle-maison. Milieu économiquement faible. Maternelle. D.G.R. Mai 1980. No. 51-3590.

Répertoire de jouets pour une ludothèque. Milieu économiquement faible. Ressources didactiques. D.G.R. Septembre 1980. No. 51-3667.

Guide d'instrumentation pédagogique. **Handicaps auditifs.** D.G.D.P. Adaptation scolaire. (à venir).

Guide d'instrumentation pédagogique. **Handicaps physiques.** D.G.D.P. Adaptation scolaire. (à venir).

Guide d'instrumentation pédagogique. **Handicaps visuels.** D.G.D.P. Adaptation scolaire. (à venir).

Guide d'instrumentation pédagogique. **Handicaps et mésadaptations socio-affectives.** D.G.D.P. Adaptation scolaire. (à venir).

DÉPLIANTS

Pour votre enfant de 4 ans. La maternelle-classe. No. 7980-1670, 51-3623. D.G.R.

Pour votre enfant de 4 ans. La maternelle maison. No. 7980-1380, 55-1152. D.G.R.

La ludothèque. No. 8081-419, 51-3571. D.G.R.

Faire garder son enfant à l'école c'est maintenant possible. No. 51-3772.

Pour obtenir ces documents adresser vos demandes à:

Centre de documentation
Ministère de l'Éducation
Direction générale des Réseaux
1035 De La Chevrotière
Édifice «G», 6e étage
Québec
G1R 5A5

DIAPORAMAS

Je participe (1980)

Ce diaporama tente de démontrer l'importance de la participation des parents dans les maternelles, en insistant sur les avantages que pourraient en retirer parents, éducateurs, et enfants. Il donne quelques idées de participation qui pourraient être exploitées de différentes manières, selon le milieu.

NOMBRE DE DIAPOS: 64

DURÉE: 8 minutes 11 secondes

Une maternelle... chez nous!

Ce diaporama présente une maternelle itinérante, une maternelle qui circule, une maternelle qui fait le tour des enfants de 4 ans de milieu défavorisé d'un même secteur. La présence de 6 enfants, d'un parent et d'un éducateur forment la clientèle participante lors d'une rencontre.

NOMBRE DE DIAPOS: 80

DURÉE: 10 minutes

Maternelle 4 ans (dans une école située en milieu défavorisé)

Informations sur les objectifs poursuivis par l'éducatrice qui reçoit les enfants de ces maternelles; aperçu des activités vécues par les enfants; importance de la participation des parents.

NOMBRE DE DIAPOS: 78

DURÉE: 8 minutes

Maternelle animation «bien vivre ses 4 ans»
(Maternelle maison pour enfants de 4 ans vivant en milieu défavorisé)

Renseignements sur l'organisation d'une maternelle animation; présentation des activités suggérées aux enfants; nature du rôle de la mère (la mère joue le rôle d'animatrice avec l'aide d'une éducatrice).

NOMBRE DE DIAPOS: 78

DURÉE: 9 minutes 15 secondes

Ludothèque (la) 1980

La ludothèque est un service de prêt de jeux, de jouets et de livres pour les enfants de 4 et 5 ans en milieu économiquement faible. Le diaporama explique ce qu'est une ludothèque; il renseigne sur le rôle des parents et celui de la commission scolaire, les modalités de prêts, l'éventail de jouets qu'on peut y trouver, l'aménagement du local...

NOMBRE DE DIAPOS: 80

DURÉE: 8 minutes 43 secondes

Pour obtenir ces documents vous adresser à votre Direction régionale.

Réalisé par la Direction des communications
du ministère de l'Éducation 8283-198